



Commune de Belmont-Broye

Annexes

au budget

des investissements

2024



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.1 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 248'000.00 pour l'étude et le curage du ruisseau de l'Hôpital à Dompierre

Introduction

Ce secteur du ruisseau de l'Hôpital n'a fait l'objet d'aucun curage depuis plus de 20 ans. Sa capacité hydraulique est réduite par les affaissements et les sédiments.

Bases légales

Selon la Loi sur les eaux du 18.12.2009 (version entrée en vigueur le 1.1.2023)

2. Organes d'exécution

Art. 9c Les communes exercent la surveillance des cours d'eau sur leur territoire.

4. Aménagement des cours d'eau et des lacs

4.1 Planification et travaux

Art. 27 1 Les travaux d'aménagement, de réfection et d'entretien prévus par le plan directeur de bassin versant sont exécutés par les communes dans le périmètre du bassin versant.

Objectif

Ce curage permet de retrouver sa capacité hydraulique initiale et de réduire l'accumulation de sédiments / sables dans les dessableurs en aval entre la voie CFF et la route de St-Aubin à Domdidier curés début 2023.

Situation



Description des travaux

- Retirer les sédiments /sables du lit du ruisseau et reprise des talus
- Sous réserve de leur qualité, épandage sur les champs voisins des matériaux retirés du ruisseau
- Localement, renforcer des berges du ruisseau
- Curage du dessableur à proximité de la voie CFF, selon les recommandations du SEn, ce dessableur doit faire l'objet d'un curage annuellement

Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à CHF 248'000.00 selon le décompte suivant :

- | | |
|---|----------------|
| • Curage et renforcement du ruisseau entre la route Vers-le Ru et la voie CFF y compris étalage dans les champs voisins | CHF 220'000.00 |
| • Curage dessableur à proximité de la voie CFF | CHF 28'000.00 |

Total **CHF 248'000.00**

Financement et charge financière

Une subvention de l'ordre de 15% environ est prévisible pour ce projet. Le montant total de CHF 248'000.00 est porté au compte n° 7410.5020.01. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 5% sur 20 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 248'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.2 de l'ordre du jour

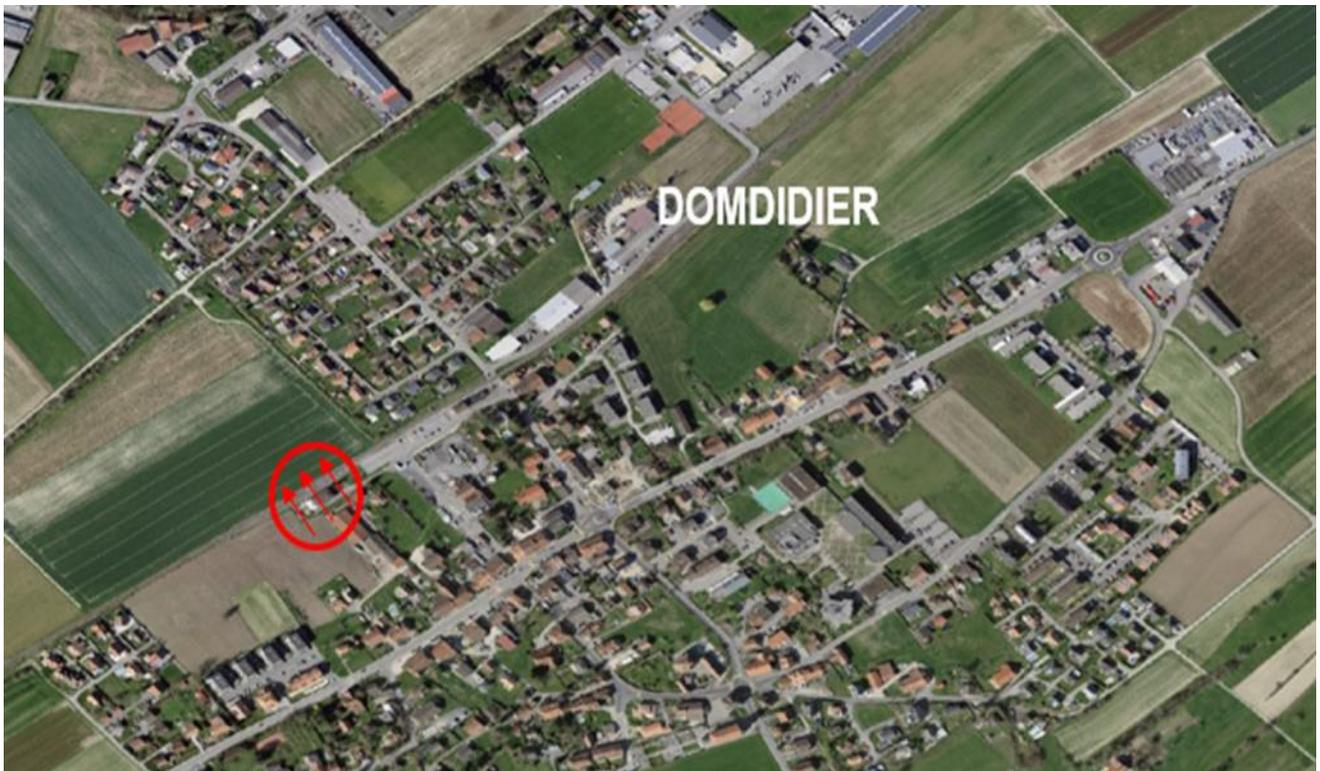
**Crédit d'investissement de CHF 50'000.00 pour l'étude contre les crues
sous la voie CFF à Domdidier**

Introduction

Les dangers naturels liés aux crues sont régis par les législations suivantes :

- Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT).
- Loi fédérale du 21 juin 1991 sur l'aménagement des cours d'eau (LACE) et de l'ordonnance du 2 novembre 1994 sur l'aménagement des cours d'eau (OACE).
- Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux) et le règlement du 21 juin 2011 sur les eaux (RCEaux).

Situation



Objectif

La carte de danger existante (figure 11) met en évidence un écoulement au-dessus des voies sur le point bas topographique. Dès lors, Le SEn (section lacs et cours d'eau) ainsi que le Conseil communal de Belmont-Broye préconisent la réalisation d'une mesure à cet endroit permettant le transit contrôlé des eaux au travers de la voie afin de la protéger. Le temps de retour à considérer est de 100 à 300 ans.

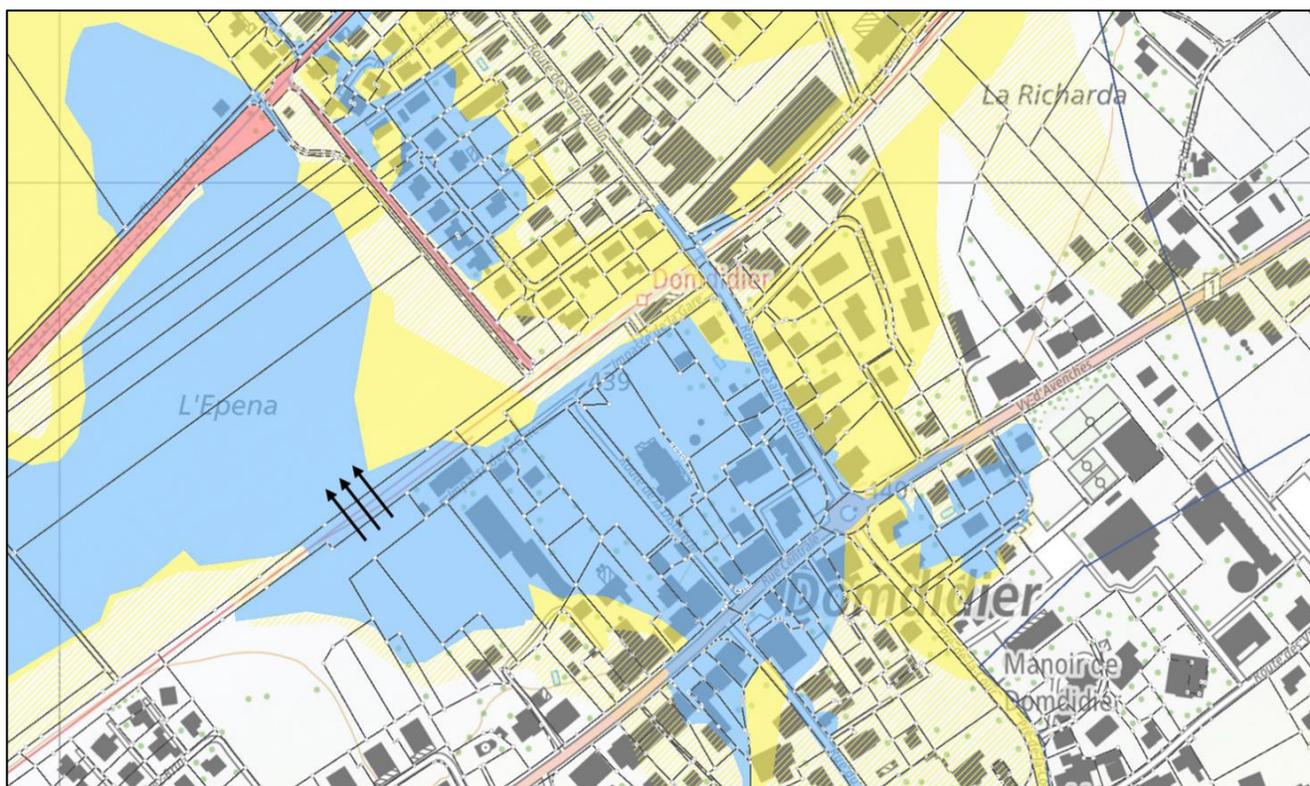


Figure 11 : Carte des dangers de crues et mise en évidence du point bas topographique

Description de cette étude

- Cette étude déterminera le gabarit hydraulique et la statique d'un ouvrage en béton sous la voie CFF pour évacuer les eaux de ruissellement.

En cas d'accord des CFF, cet ouvrage communal devrait être réalisé en 2026 lors de la fermeture de la voie ferroviaire pour le remplacement du pont sur l'Arbogne à Dompierre.

Coût de l'étude

Les coûts estimatifs de cette étude sont répartis sur 2024 et 2025 et se montent à CHF 50'000.00 selon le décompte suivant :

- Phase 2 de la SIA par un bureau d'ingénieurs CHF 50'000.00

Total

CHF 50'000.00

Financement et charge financière

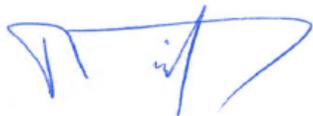
Le montant total de CHF 50'000.00 est porté au compte n° 7410.5020.02. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 50'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.3 de l'ordre du jour

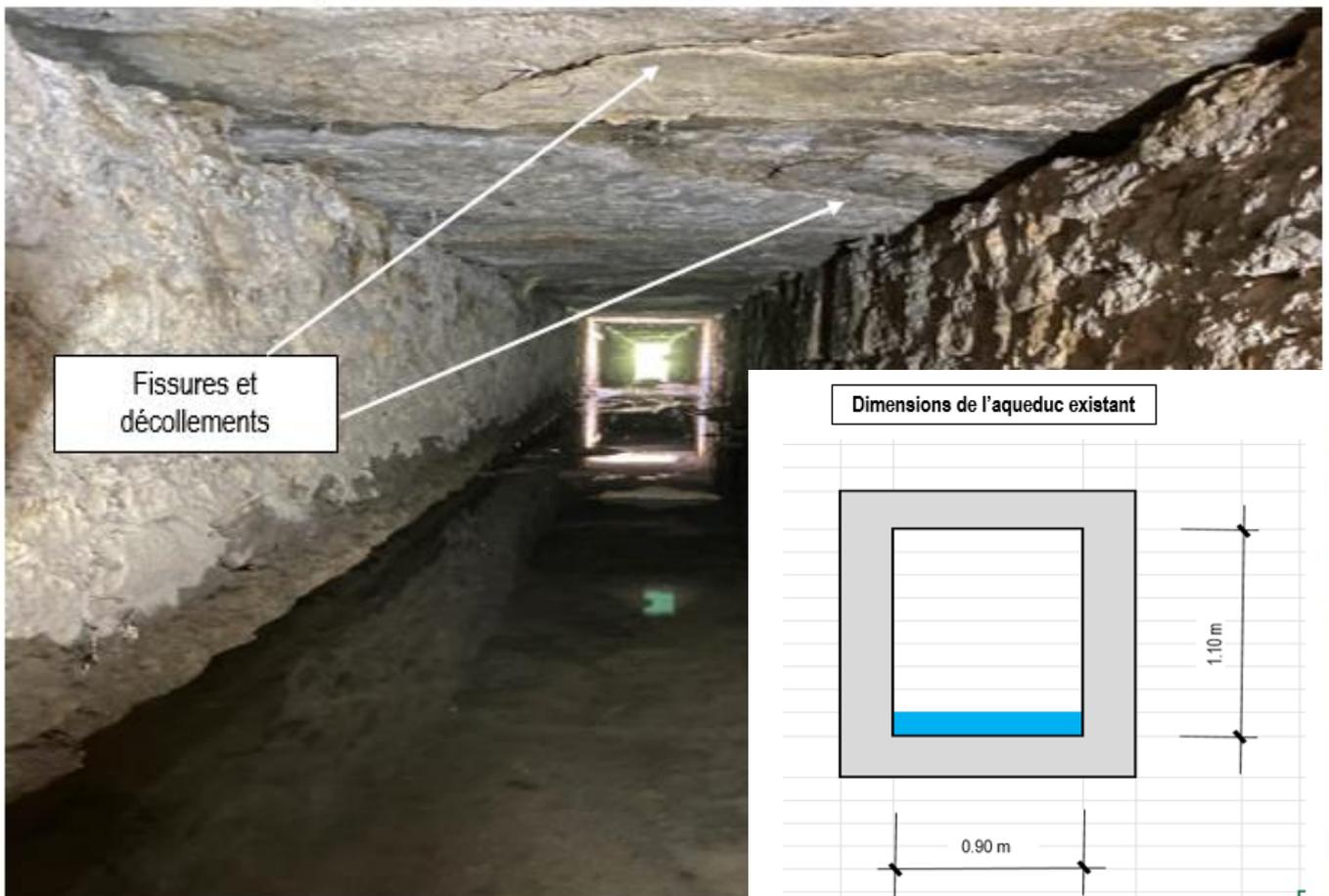
Crédit d'investissement de CHF 350'000.00 pour la reconstruction de l'aqueduc à Domdidier

Introduction

Le Conseil général de la commune de Belmont-Broye a accepté le 12 décembre 2022 dans le budget d'investissement 2023, l'étude et la mise à l'enquête de la reconstruction de cet aqueduc. Le 28.08.2023, la commune a obtenu, de la Préfecture de la Broye, l'autorisation de la remise en état.

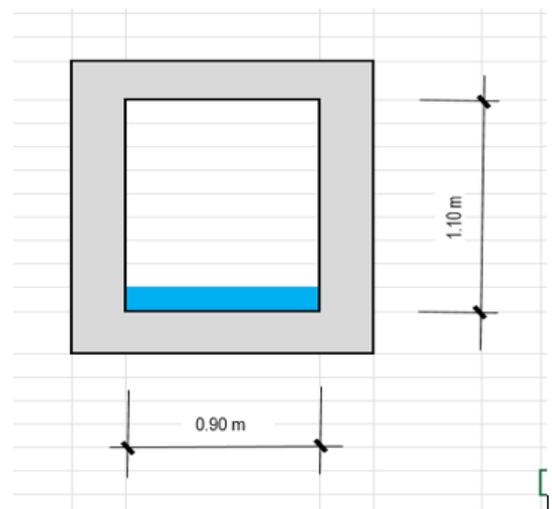
Au vu de l'état critique de cet aqueduc, son gabarit hydraulique insuffisant et profitant de sa reconstruction sous la voie ferroviaire par les CFF début 2024, le Conseil communal demande ce crédit d'investissement pour sa reconstruction sur le domaine communal.

Photo de l'état de l'aqueduc existant



Fissures et décollements

Dimensions de l'aqueduc existant

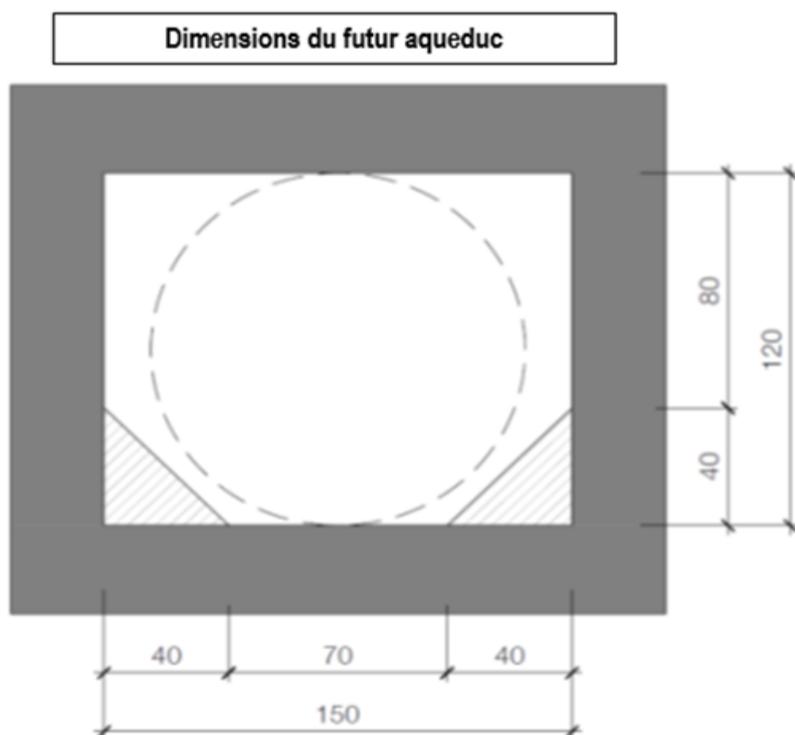


Situation



Description des travaux

Démolition et reconstruction d'un nouvel aqueduc en béton avec une augmentation du gabarit hydraulique tout en respectant les normes et exigences des CFF.



Planification des travaux

De janvier à fin avril 2024, fabrication des éléments préfabriqués en béton pour le secteur sous voie CFF.

Sous la voie CFF, la mise en place du nouvel aqueduc sera réalisé du vendredi 3 mai 2024 à 20h00 au 6 mai 2024 à 06h00. Sous le parking de la gare (secteur communal) la réalisation suivra celle sous la voie CFF.

Situation de l'ouvrage



Sous la voie CFF – du 3 mai au 6 mai 2024

- Démontage voie CFF
- Terrassement
- Déviation des eaux par pompage et par canal existant
- Démolition de l'aqueduc existant
- Mise en place du nouvel aqueduc sous la voie CFF (éléments préfabriqués en béton)
- Remblayage et remise en état

Sous le parking de la gare – dès le 6 mai 2024

- Terrassement
- Déviation des eaux par pompage et par canal existant
- Démolition de l'aqueduc existant
- Réalisation du nouvel aqueduc sous le parking de la gare (ouvrage coffré et bétonné sur place)
- Remblayage et remise en état

Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à CHF 350'000.00 selon le décompte suivant :

• Travaux de génie-civil	CHF	280'000.00
• Divers et imprévus	CHF	20'000.00
• DT - Ingénieurs	CHF	50'000.00

Total **CHF 350'000.00**

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 350'000.00 est porté au compte n° 7410.5020.03. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 2.5% sur 40 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 350'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.4 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement complémentaire de CHF 75'000.00 pour l'étude et la direction des travaux de l'aménagement de la route cantonale et du giratoire central à la route de la Distillerie à Domdidier
Prestations d'ingénieurs phases SIA 3, 4 et 5 (Etudes, appels d'offres et réalisation)

Introduction

Le Conseil général de la commune de Belmont-Broye a accepté le 16 décembre 2019, dans le budget d'investissement 2020, l'étude pour l'aménagement routier, mise en séparatif des collecteurs, nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie de la route cantonale Vy-d'Avenches à Domdidier. La part communale de cette étude s'élevait à TTC CHF 68'000.00.

Route cantonale « Grand-Rhain »

Le projet d'étude pour l'aménagement de la route du Grand-Rhain y compris la mise en séparatif des collecteurs et le changement de la conduite d'eau avec la participation du service cantonal des ponts & chaussées arrivera à l'enquête au printemps 2024.



Projet Grand-Rhain qui sera mis à l'enquête au printemps 2024

Route cantonale « Vy-d'Avenches »

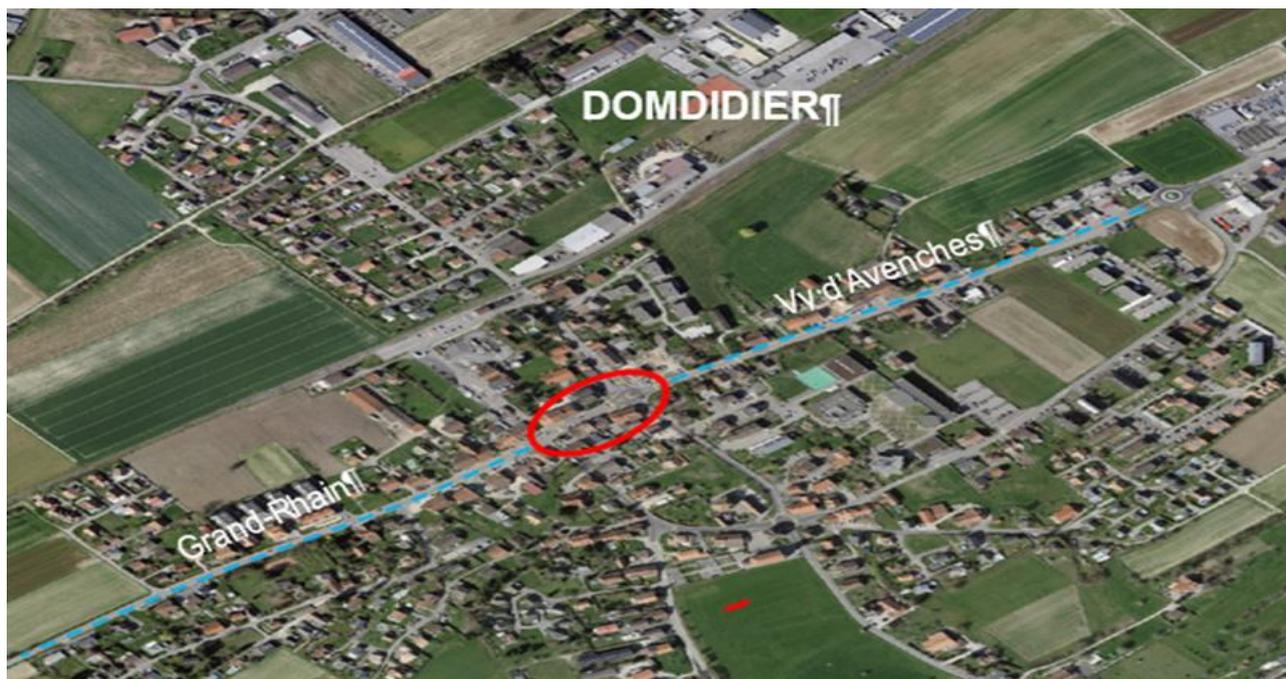
Le projet d'aménagement de la route Vy-d'Avenches y compris la mise en séparatif des collecteurs et le changement de la conduite d'eau est toujours en étude avec la participation du service cantonal des ponts & chaussées.



Projet routier de la Vy-d'Avenches en cours

Dans ces projets d'aménagement de routes, est inséré, sur demande des services cantonaux, un concept de mobilité douce « vélos-piétons-circulation » depuis l'entrée de Domdidier côté Dompierre jusqu'à la hauteur de la route de la Distillerie pour la route « Grand-Rhain » et après le giratoire central jusqu'au giratoire Vy-d'Avenches pour la route « Vy-d'Avenches ».

Situation de cette étude complémentaire



Description de cette étude

La rue Centrale à Domdidier ne faisant pas partie des projets d'étude des routes cantonales « Grand-Rhain et Vy-d'Avenches » de 2020. Le Conseil communal souhaite comme les services cantonaux, répondre à la mobilité douce sur ce tronçon « vélos-piétons-circulation ». Cette étude permettra d'uniformiser l'aménagement de toute la route depuis l'entrée de Domdidier côté Dompierre jusqu'au giratoire Vy d'Avenches. Elle fera partie intégrante du projet de la route cantonale Vy-d'Avenches et le 50% du total de cette étude sera prise en charge par le canton.

Concept Valtraloc de la rue Centrale



Coûts de cette étude

Les coûts estimatifs de cette étude s'élèvent à CHF 75'000.00 selon le décompte suivant :

- Selon offre du bureau d'ingénieurs AFRY SA,
phases 3, 4 et 5 de la SIA, y compris les prestations de géomètre CHF 150'000.00
- Part cantonale CHF -75'000.00

Total CHF **75'000.00**

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 75'000.00 est porté au compte n° 6150.5010.03. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 75'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand

Administrateur communal

Albert Pauchard

Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.5 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 150'000.00 pour la mise en conformité – câblage – pilotage à distance – remplacement luminaires des éclairages publics communaux

Introduction

La commune de Belmont-Broye possède 755 points lumineux répartis comme suit :

- Domdidier 455
- Dompierre 152
- Chandon 3
- Léchelles 79
- Russy 66

Actuellement, 103 luminaires ne sont pas en LED dans la commune.

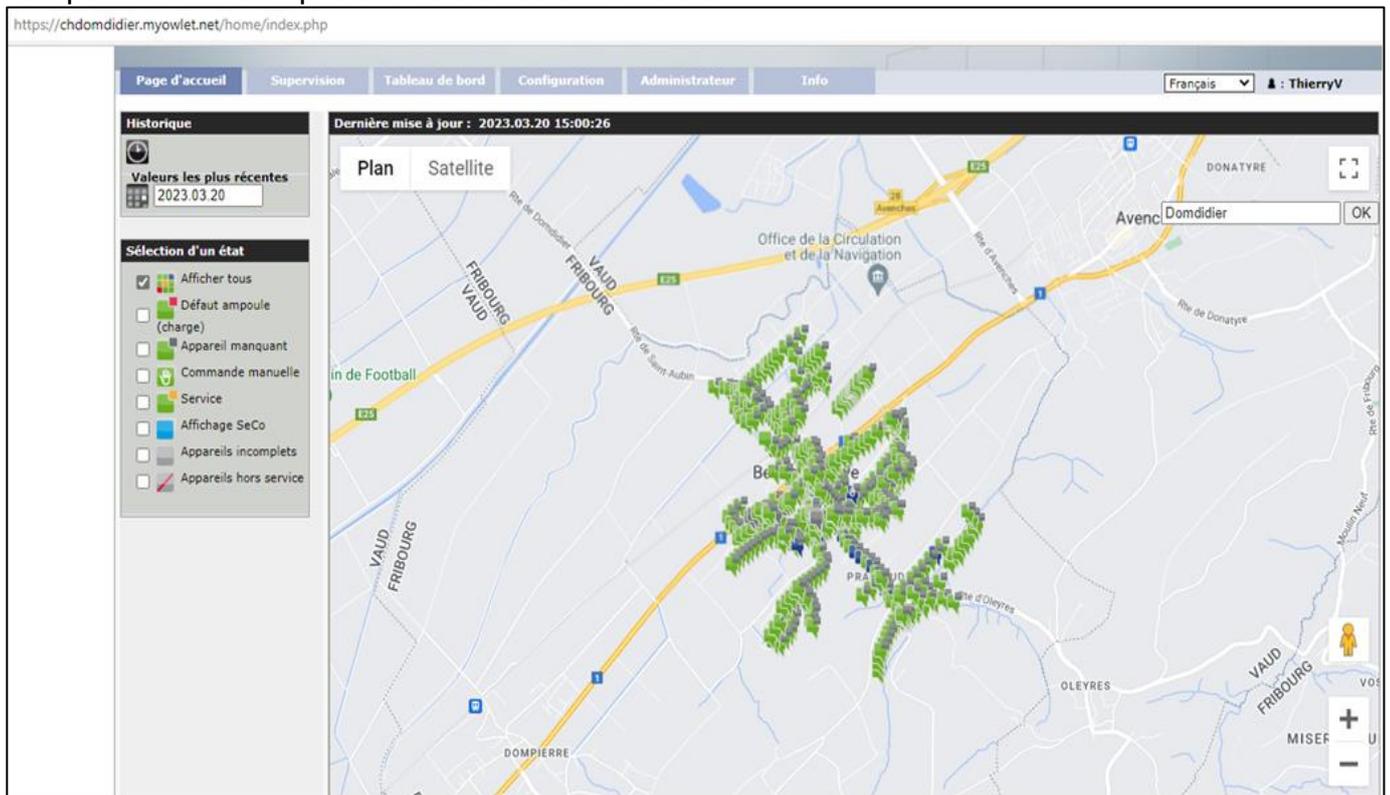
Les programmes d'extinction sont différents dans chaque village.

A l'exception de Domdidier, les luminaires ne sont pas pilotés à distance.

De plus, lors d'extinction, certains éclairages des passages piétons ne sont pas séparés des autres éclairages, ce qui crée des surcoûts d'adaptation.

Situation

455 points lumineux pilotés à distance à Domdidier



Description des travaux

- Changement en LED de 103 luminaires
- Mise en place du système de pilotage à distance sur les luminaires avec l'uniformisation des programmes d'extinction
- Adaptation des câblages pour les éclairages publics sur les passages piétons



Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cette mise en conformité s'élèvent à CHF 150'000.00 selon le décompte suivant :

• Inspections nocturnes dans toute la commune.	CHF	7'800.00
• Russy : Mise en place du système de pilotage à distance sur 62 points lumineux	CHF	8'050.00
• Dompierre : Changement de 62 luminaires en LED y c. mise en place du système de pilotage à distance	CHF	80'700.00
• Chandon : Changement de 3 luminaires en LED y c. mise en place du système de pilotage à distance	CHF	4'100.00
• Eissy : Changement de 5 luminaires en LED y c. mise en place du système de pilotage à distance	CHF	6'550.00
• Léchelles : Changement de 28 luminaires en LED y c. mise en place du système de pilotage à distance	CHF	36'250.00
• Granges-Rotey : Changement de 5 luminaires en LED y c. mise en place du système de pilotage à distance	CHF	6'550.00
Total	CHF	150'000.00

La surveillance et le pilotage de nos éclairages seront assumés par le Groupe E et ces prestations seront comprises dans nos contrats de maintenance établis chaque année entre la commune et le Groupe E.

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 150'000.00 est porté au compte n° 6150.5010.12. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 2.5% sur 40 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 150'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Commune de Belmont-Broye ///

Conseil général

Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.6 de l'ordre du jour

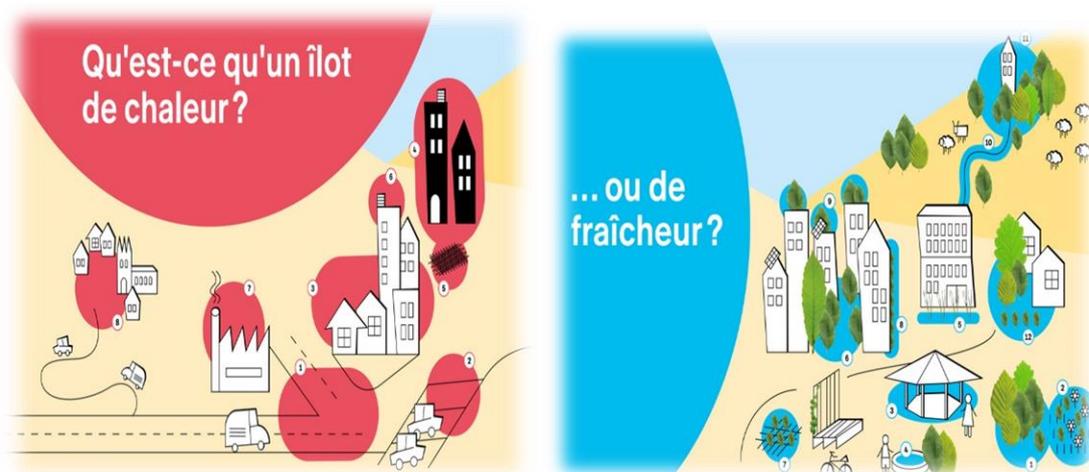
Crédit d'investissement de CHF 50'000.00 pour l'étude concernant la plantation d'arbres le long des routes communales et cantonales

Introduction

Afin de répondre au mieux aux mesures du plan climat cantonal, le Conseil communal souhaite diminuer les îlots de chaleur des routes communales / cantonales y compris des places et des trottoirs sur toute la commune de Belmont-Broye.

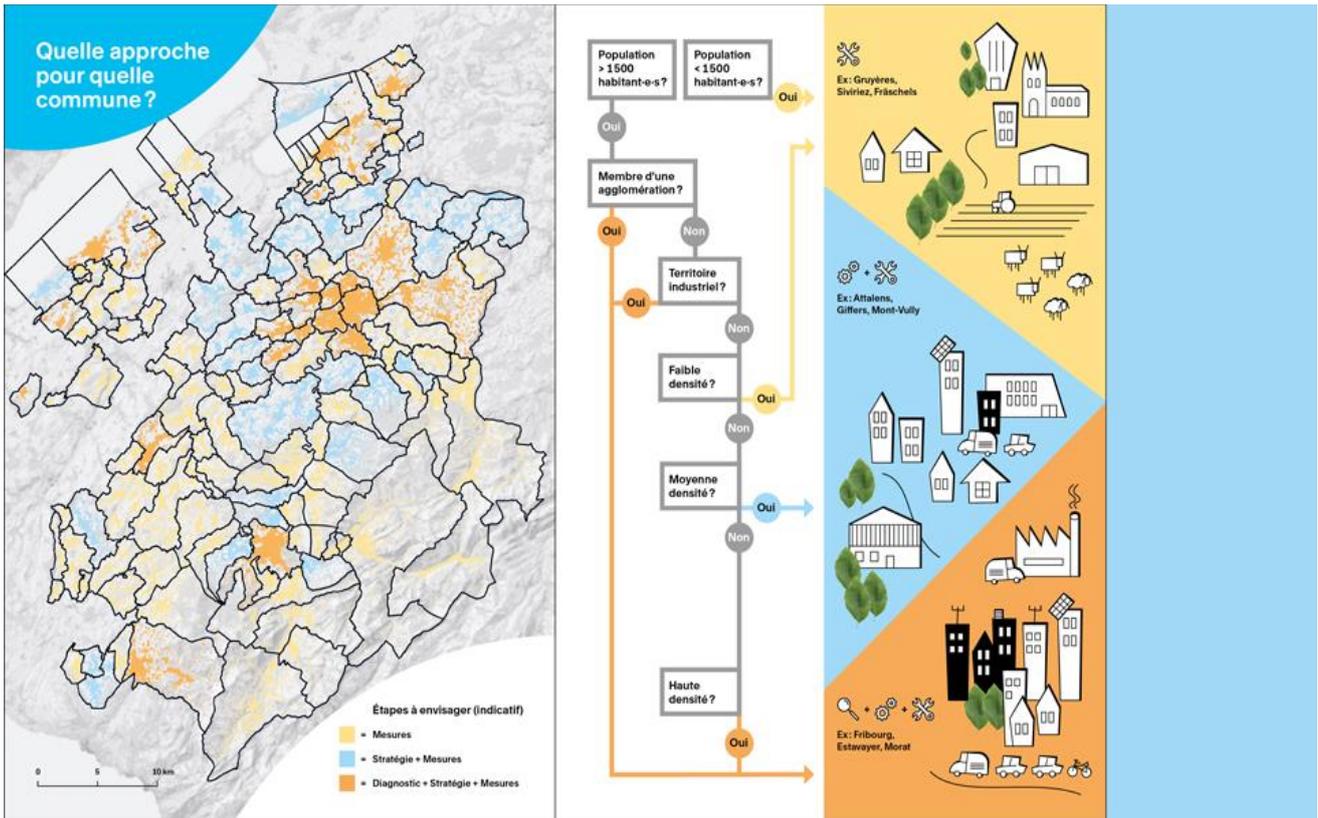
L'Etat de Fribourg a établi une brochure informative et un catalogue d'actions pour les communes. Les informations suivantes sont reprises de ce document. <https://www.fr.ch/sites/default/files/2023-06/%C3%8Elots-de-chaleur--informations-et-catalogue-d-actions-pour-les-communes-fribourgeoises.pdf>

Quelles mesures prendre pour lutter contre les îlots de chaleur urbains ? Comment accroître la résilience des espaces construits face aux changements climatiques ?



Les îlots de chaleur urbains

Sur mandat du Service de l'environnement (SEn), biol conseils sa et la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ont élaboré une brochure sur les îlots de chaleur urbains destinée aux communes fribourgeoises dans le cadre de la mesure du Plan Climat cantonal (PCC) S.1.3 Cartographie des îlots de chaleur dans les zones urbanisées du canton et conseil en adaptation. Ce guide vise à accompagner les responsables communaux dans leurs réponses aux îlots de chaleur en leur proposant une méthodologie adaptée à leur territoire. Le but est de rendre plus accessible les notions techniques liées aux îlots de chaleur, de présenter des mesures inspirées de bons exemples et de fournir des pistes de réflexion afin d'accroître la résilience des espaces construits face aux changements climatiques.



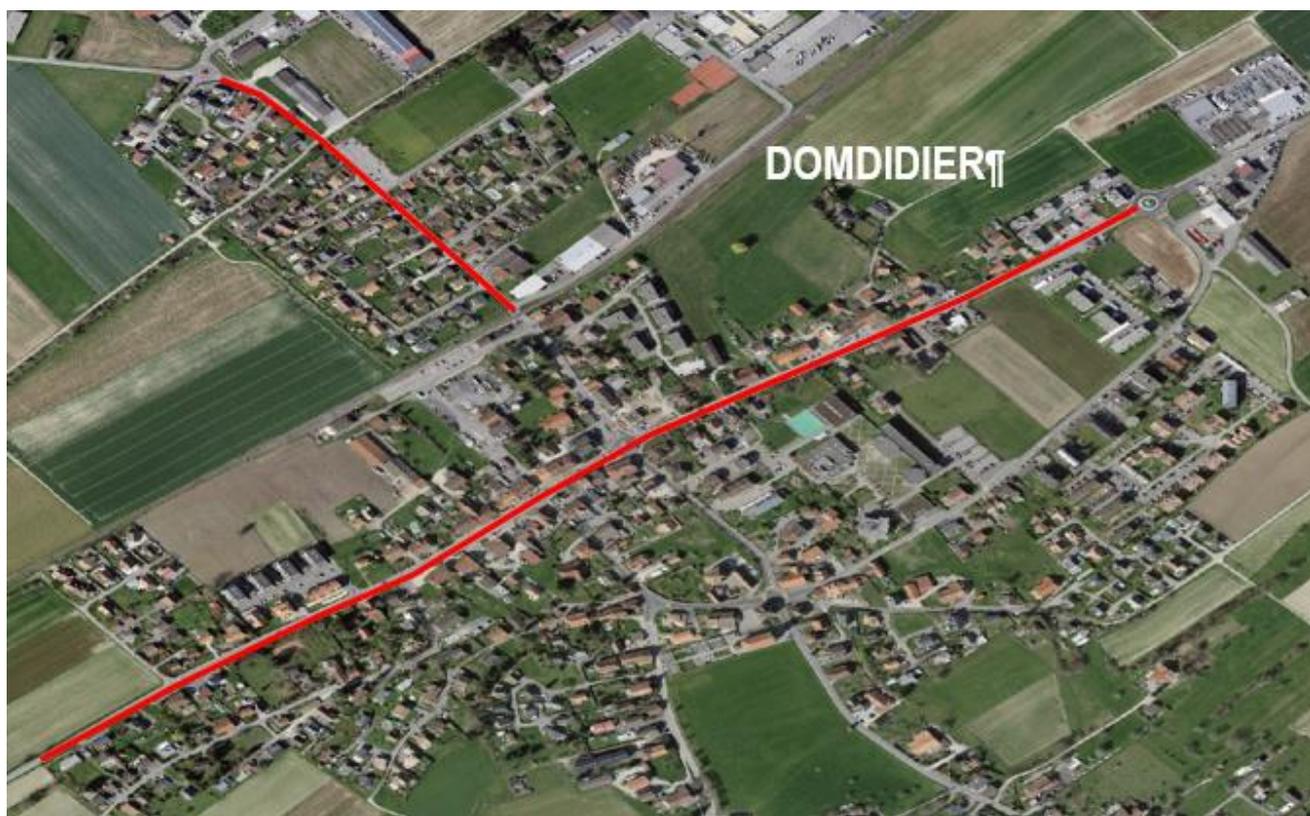
Objectif de cette étude

Etant proche des routes et dans la majorité des cas, sur des domaines privés, une étude s'avère nécessaire pour déterminer ;

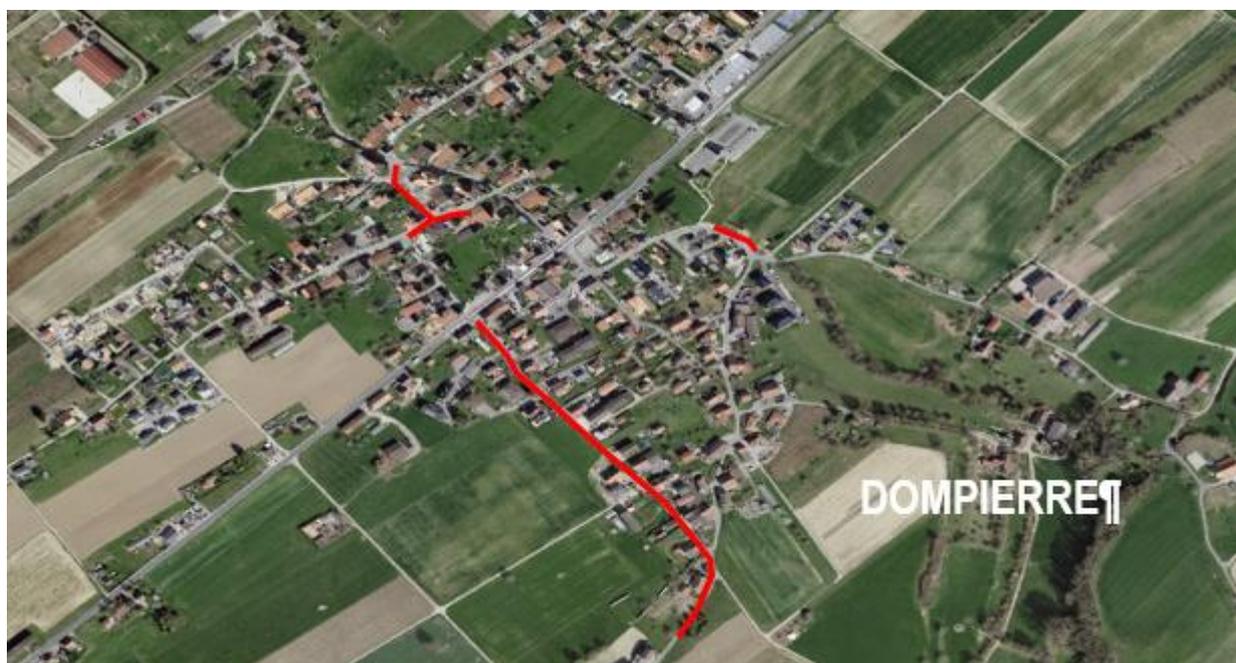
- Les essences d'arbre (indigènes) qui s'adaptent aux emplacements
- La maîtrise des racines sans déstabiliser les matériaux formant les chaussées
- Les emplacements de ces arbres avec les propriétaires de terrains privés et établissement des conventions



Situation



Domdidier : Routes Cantonales « Grand-Rhain – Vy-d'Avenches et Centre » et route communale de St-Aubin



Dompierre : Routes communales « Russy – Vers le Ru et autour de l'église »



Léchelles : Routes cantonale de Fribourg et route de la Gare

Domdidier

Le long de la route cantonale « Grand-Rhain »



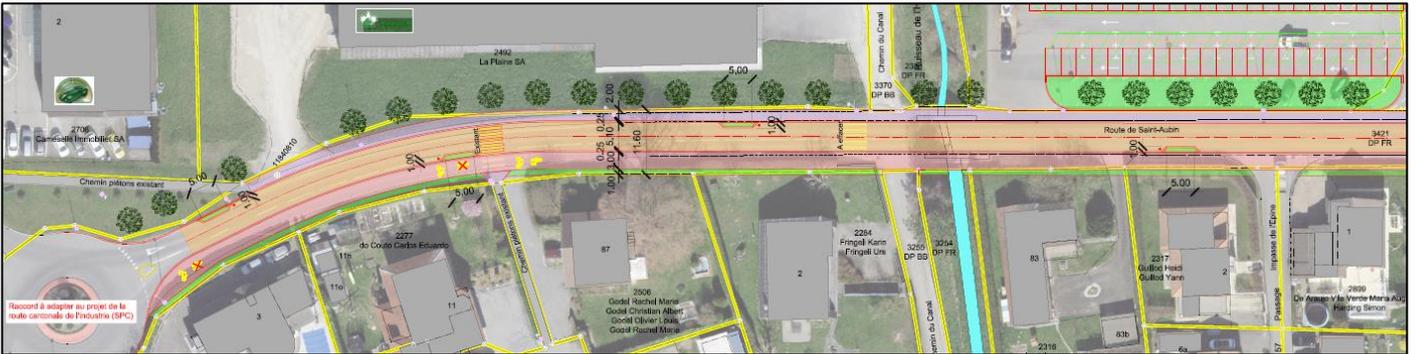
Centre de Domdidier



Le long de la route cantonale « Vy-d'Avenches »



Le long de la route de St-Aubin



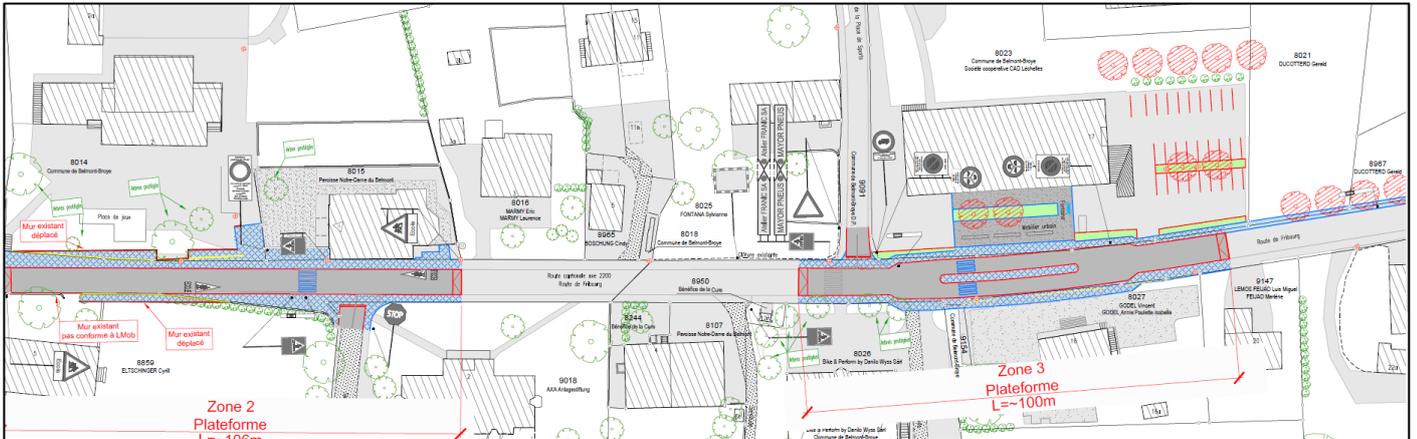
Dompiere

Le long de la route de Russy

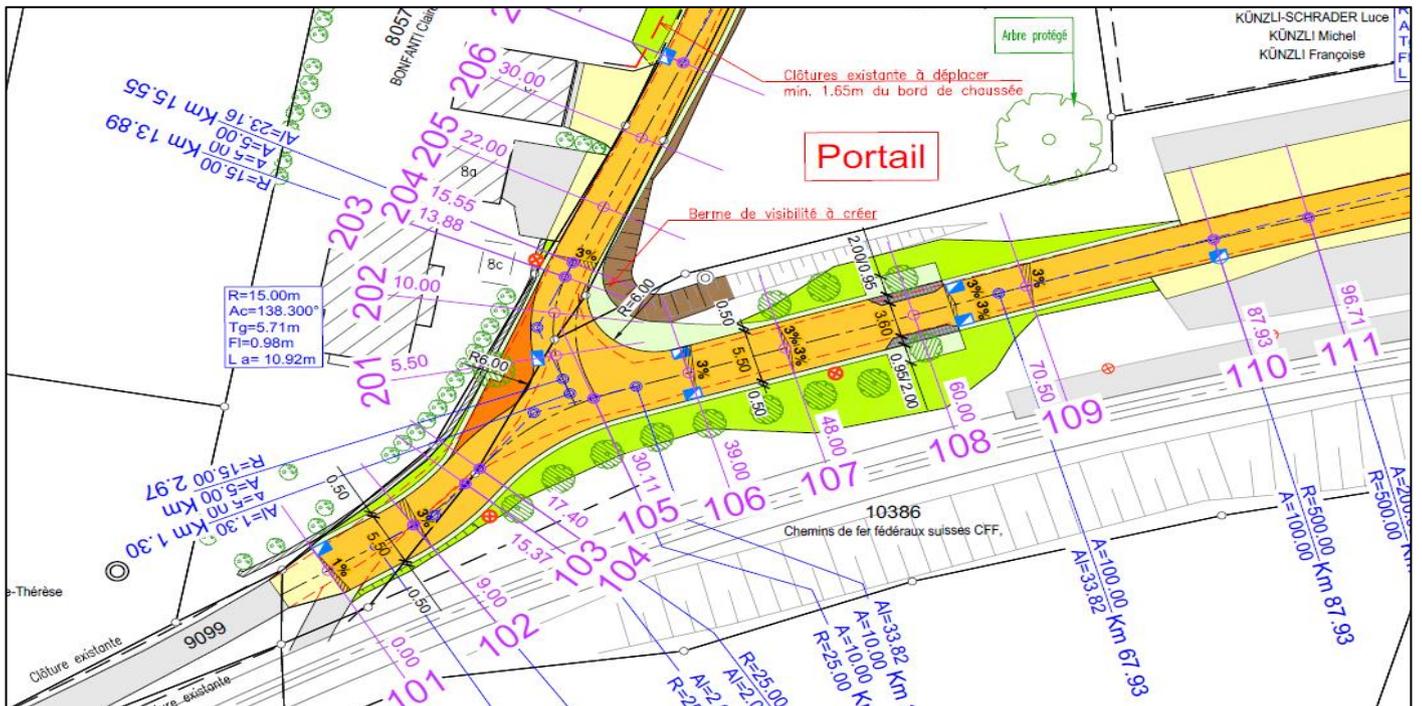


Léchelles

Le long de la route cantonale « Fribourg »



Aux abords des routes de la gare et de Corcelles



Financement et charge financière

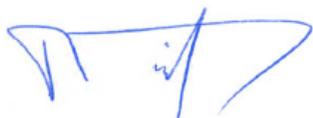
Le montant total de CHF 50'000.00 est porté au compte n° 6150.5010.13. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 50'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.7 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 1'760'000.00 pour la mise en séparatif collecteurs EU/EC lotissement Sous-Gare et construction d'un nouveau collecteur EU le long du ruisseau « Epena » à Domdidier

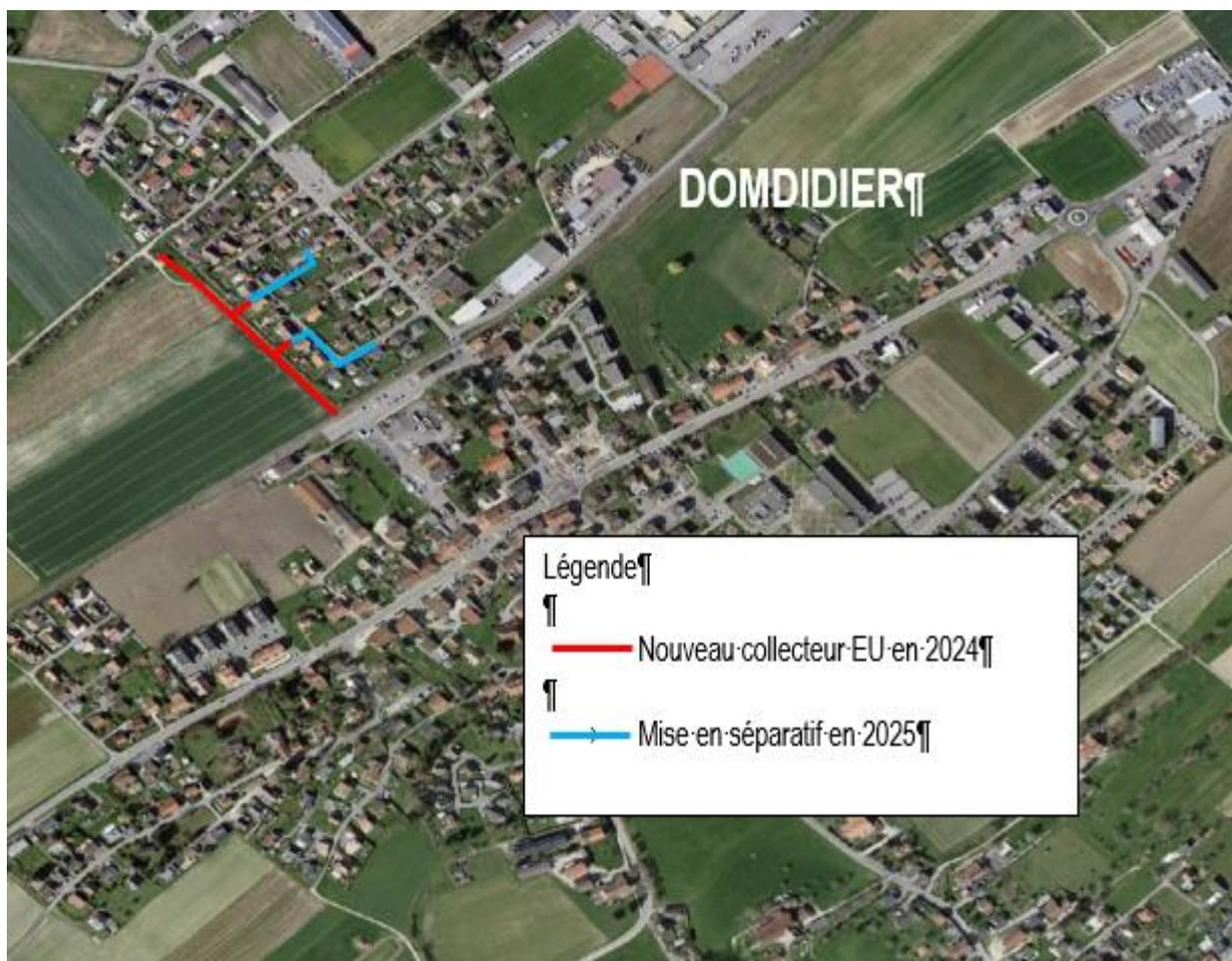
Introduction

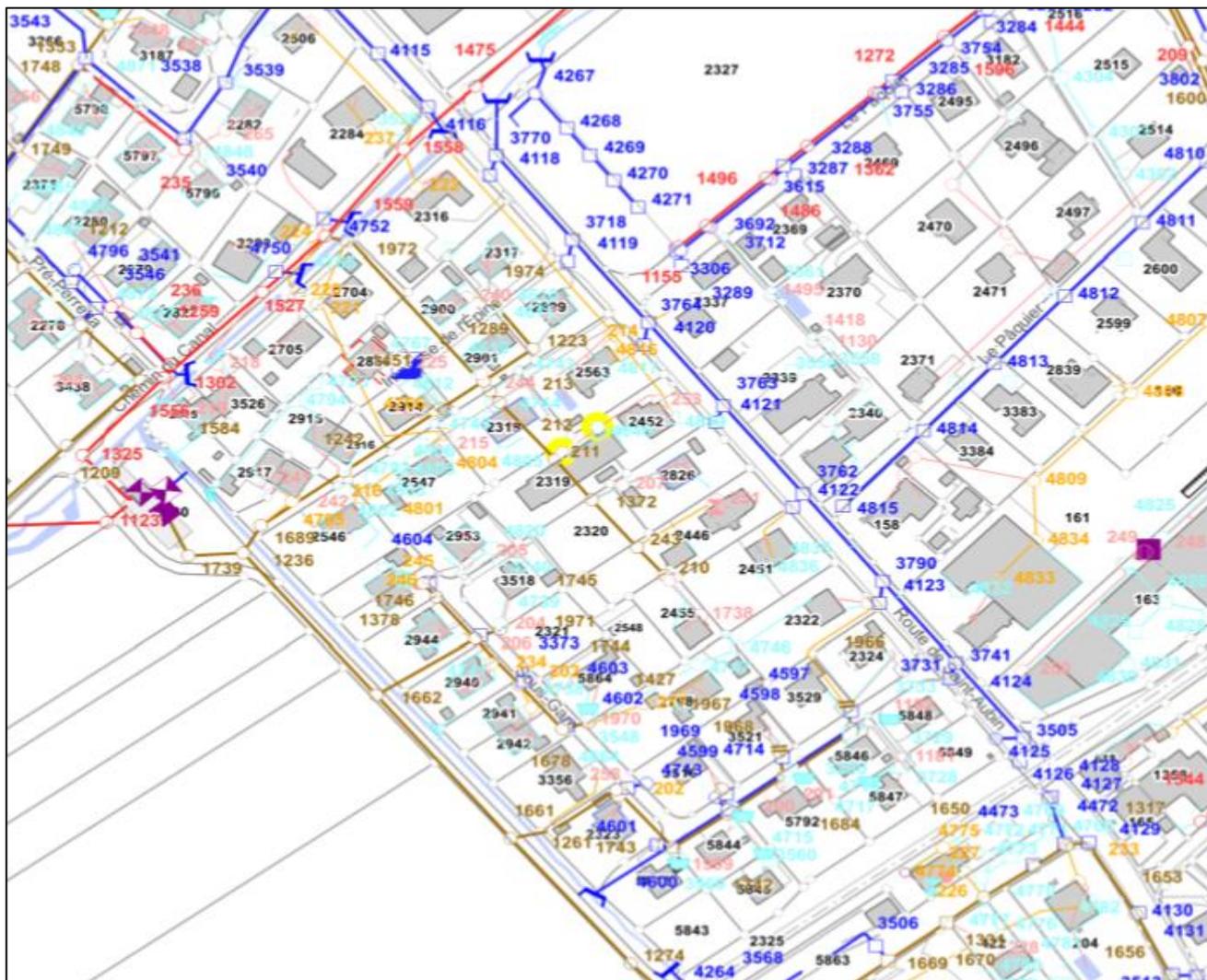
Les collecteurs du lotissement Sous-Gare ainsi que celui longeant le ruisseau « Epena » à Domdidier sont en unitaire. Certains avec des diamètres insuffisants passent sous des bâtiments.

Bases légales

- Règlement communal du 15 novembre 2022 relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux et les lois liées.

Situation





Le lotissement Sous-Gare est en unitaire.

Autorisation

La commune de Belmont-Broye a reçu le 28 août 2023 de la Préfecture de la Broye, l'autorisation de construire un nouveau collecteur d'eaux usées longeant le ruisseau « Epena »

Le projet de mise en séparatif des collecteurs au lotissement Sous-Gare fera l'objet d'une mise à l'enquête en 2024.

Description des travaux

En 2024, la mise en place le long du ruisseau « Epena » d'un collecteur EU entre le BEP et la voie CFF. Ce collecteur permettra de reprendre en 2026 (dès réalisation d'un pousse-tube sous la voie CFF) les EU provenant de la route de St-Aubin et de la route de la Distillerie. En 2025/26, ce collecteur EU récoltera les EU du lotissement Sous-Gare.

Coûts des travaux y compris prestations du bureau d'ingénieurs phases 4 et 5 de la SIA

Les coûts estimatifs de ces travaux s'élèvent à CHF 1'760'000.00 selon le décompte suivant :

- 2024 : Réalisation du collecteur EU le long du ruisseau « Epena » CHF 1'070'000.00
- 2025 : Mise en séparatif des collecteurs Sous-Gare CHF 690'000.00

Total CHF **1'760'000.00**

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 1'760'000.00 est porté au compte n° 7201.5032.15. Le montant sera financé par un emprunt ainsi que l'utilisation des réserves dédiées. Un amortissement de 1.25% sur 80 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 1'760'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.8 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 130'000.00 pour l'étude de mise en séparatif collecteurs EU/EC et remplacement conduite d'eau et de défense incendie sous la route de Chany et la route de la Bruyère à Domdidier

Introduction

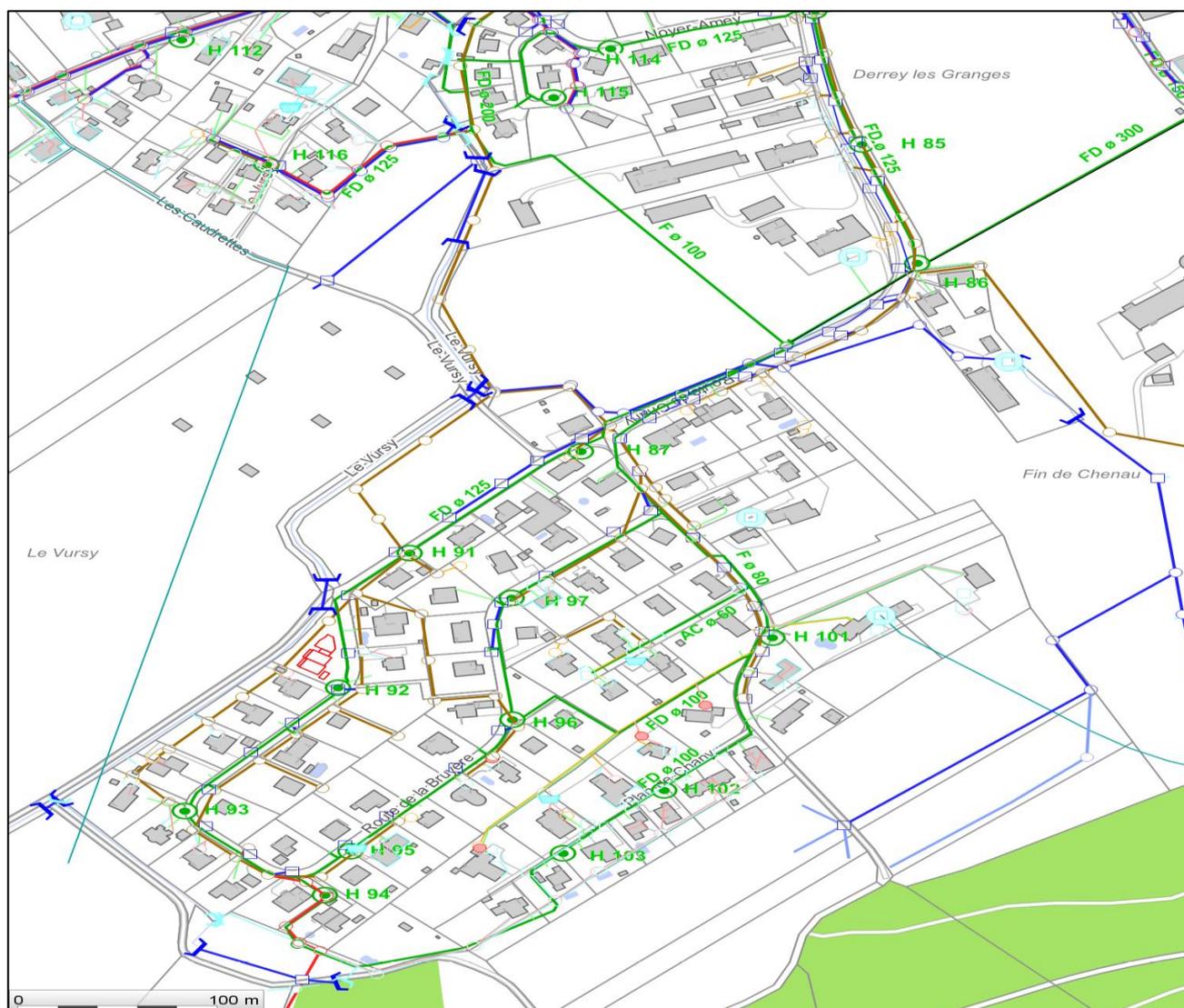
Les collecteurs sous les routes de Chany et de la Bruyère à Domdidier sont en unitaire. La conduite d'eau potable et de défense incendie en fonte réalisée dans les années 70 est de mauvaise qualité et elle présente chaque année des fuites d'eau conséquentes.



Bases légales

- Règlement communal du 15 novembre 2022 relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux et les lois liées.
- Règlement communal du 8 novembre 2022 relatif à la distribution d'eau potable et les lois liées

Situation



Tout ce secteur est en collecteur unitaire. De plus, la conduite d'eau en fonte réalisée dans les années 70 est de mauvaise qualité (fuites d'eau fréquentes)

Description de cette étude

Pour répondre aux règlements et au PGEE / PIEP, le Conseil communal propose :

En 2024 : Inspection des collecteurs EU/EC et conduites d'eau privés et communaux.

En 2025 : Suite inspection des collecteurs EU/EC et conduites d'eau privés et communaux.

Etablissement d'un projet global communal tout en récupérant les collecteurs et conduites privés. Mise à l'enquête du projet

Coûts de l'étude - prestations du bureau d'ingénieurs phases 2 et 3 de la SIA

Les coûts estimatifs de cette étude s'élèvent à CHF 130'000.00.

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 130'000.00 est porté au compte n° 7201.5032.16. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 130'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.9 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement complémentaire de CHF 230'000.00 pour la mise en séparatif collecteurs EU/EC sous les routes Vers-le Ru et la Cua y compris changement de la conduite d'eau à la route du Bastillon (école primaire) à Dompierre

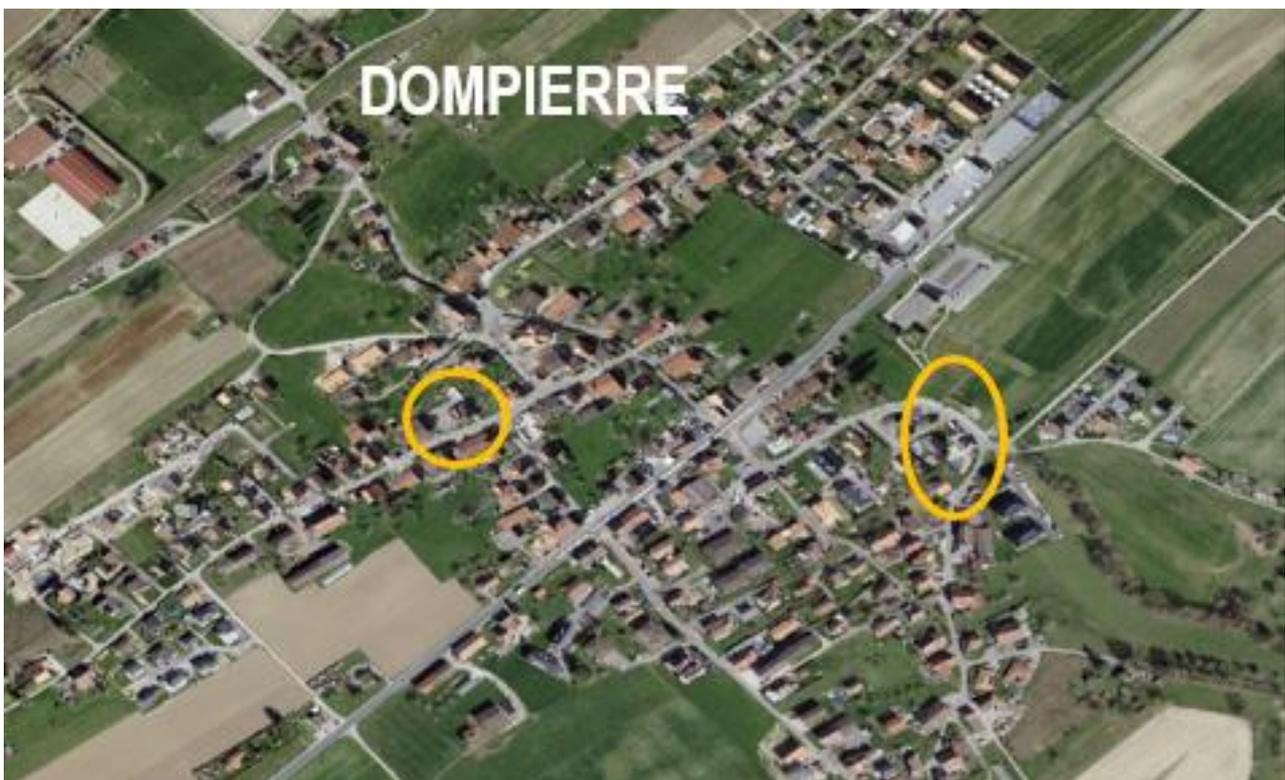
Introduction

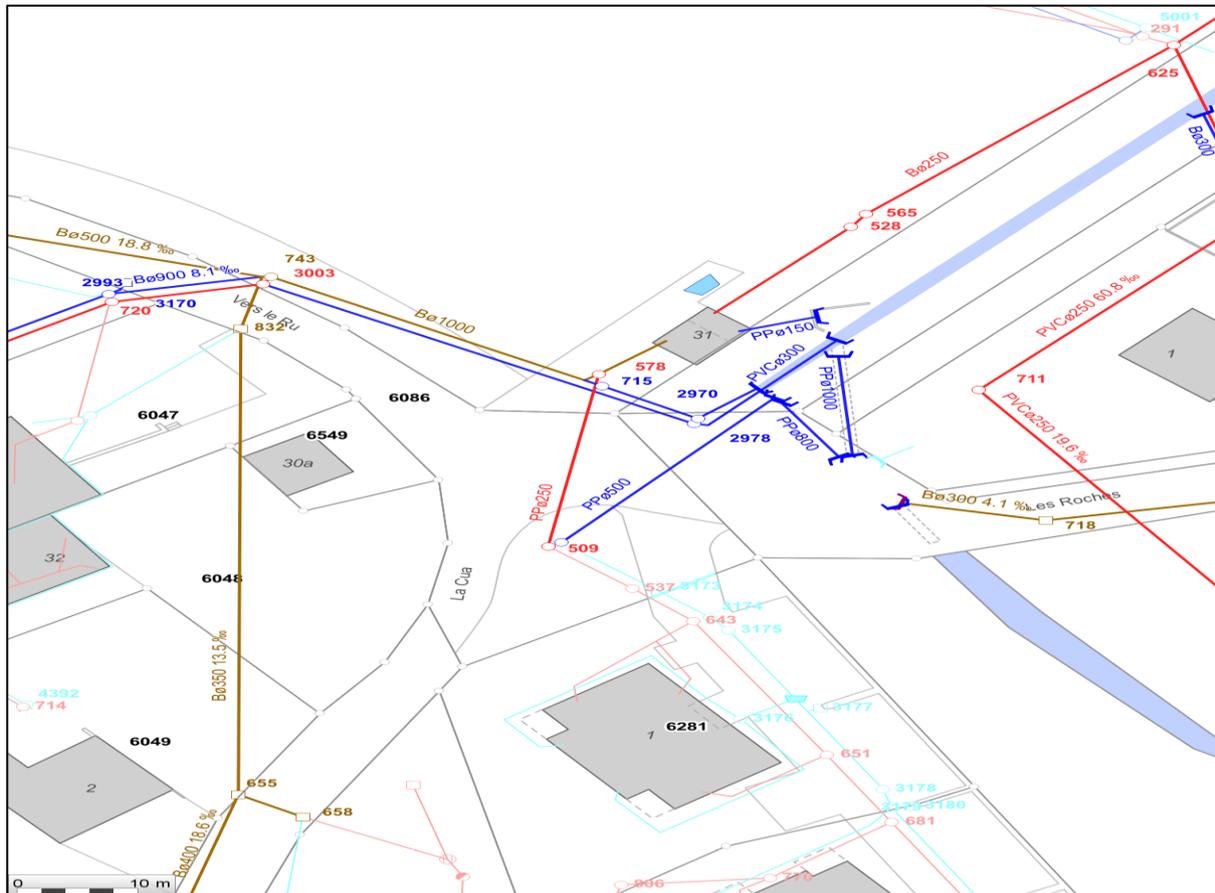
Le Conseil général de la commune de Belmont-Broye a accepté le 12 décembre 2022 dans le budget d'investissement 2023, la réalisation pour la mise en séparatif des collecteurs et le changement de conduite d'eau sous la route du Bastillon ainsi que le changement d'affectation des collecteurs entre la route de Russy et la route Vers Le Ru à Dompierre. Le montant de ce budget d'investissement s'élevait à TTC CHF 660'000.00.

Les collecteurs existants sous les routes Vers Le Ru et la Cua par leur emplacement, leur niveau et leur diamètre important ne permettent pas le changement d'affectation ni leur croisement.

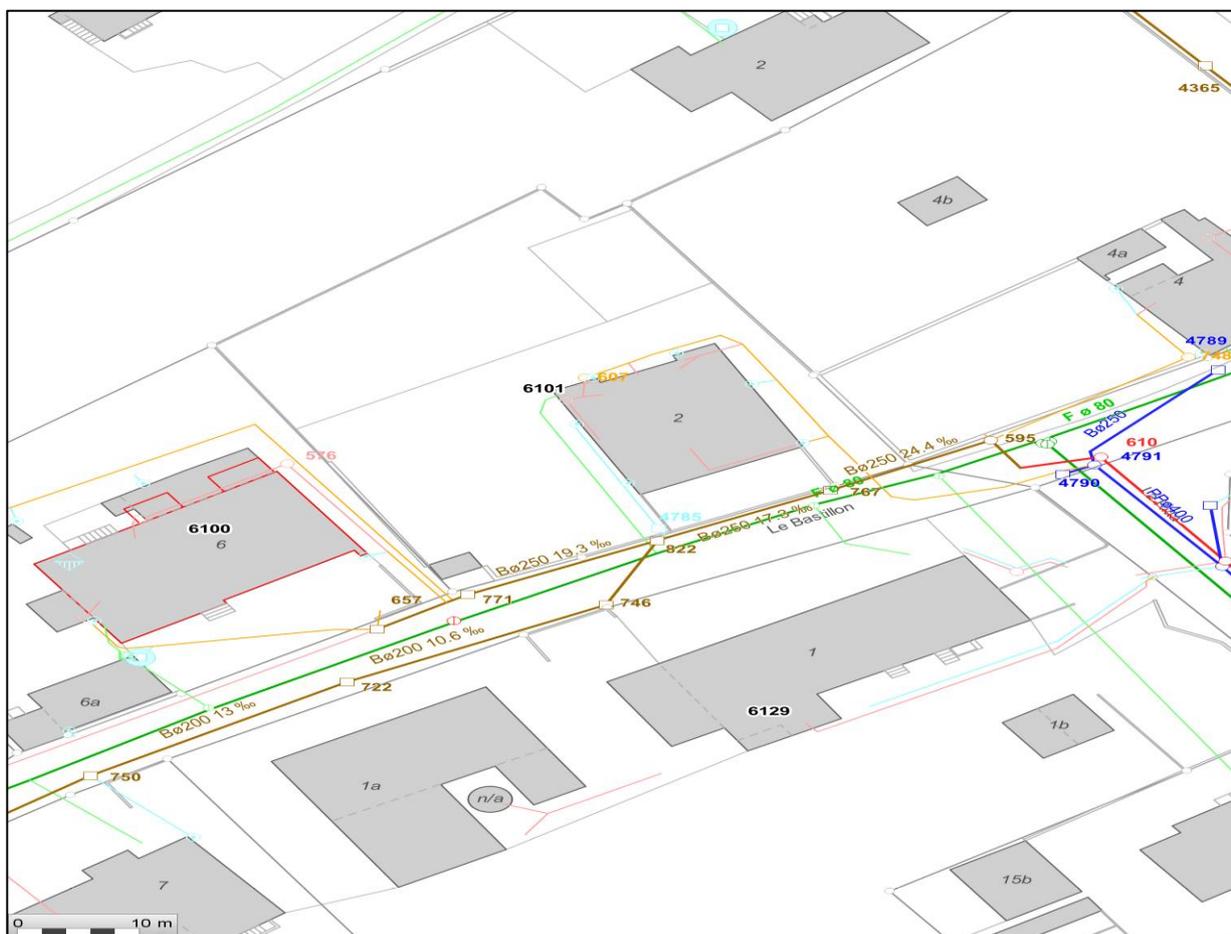
Le bâtiment no 2 (école primaire) au Bastillon n'est pas en séparatif et la conduite d'eau potable est très ancienne.

Situation





Etat actuel des collecteurs sous les routes Vers-le Ru et la Cua



Etat actuel des collecteurs sous la route du Bastillon et du bâtiment no 2

Description des travaux

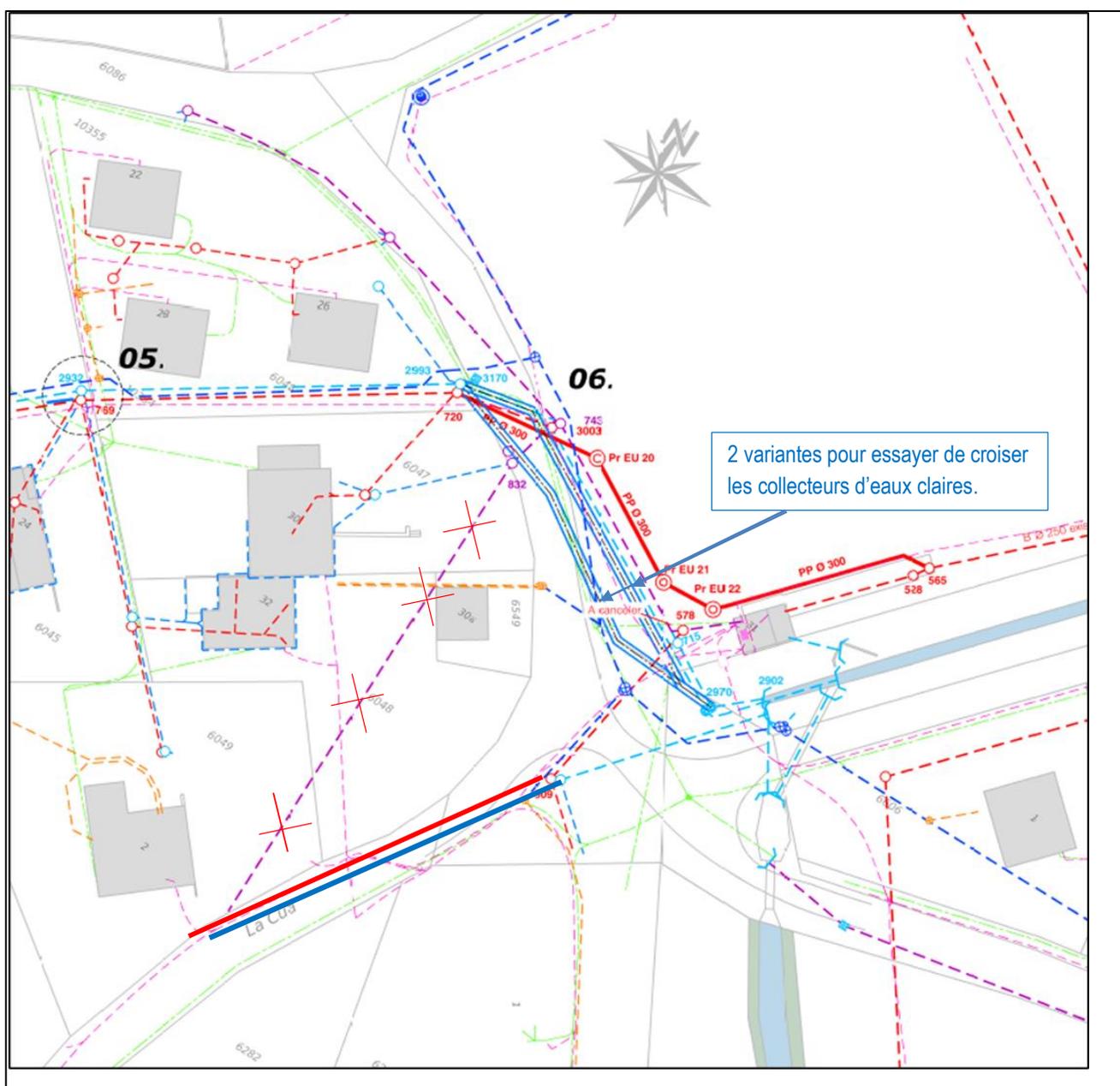
Le permis de construire a été octroyé par la Préfecture de la Broye le 25 juillet 2023.
Pour répondre au règlement et au PGEE, le Conseil communal propose :

Sous la route Vers-le Ru

Réalisation de nouveaux collecteurs EU et EC. Les collecteurs existants non utilisés seront dans la mesure du possible démontés.

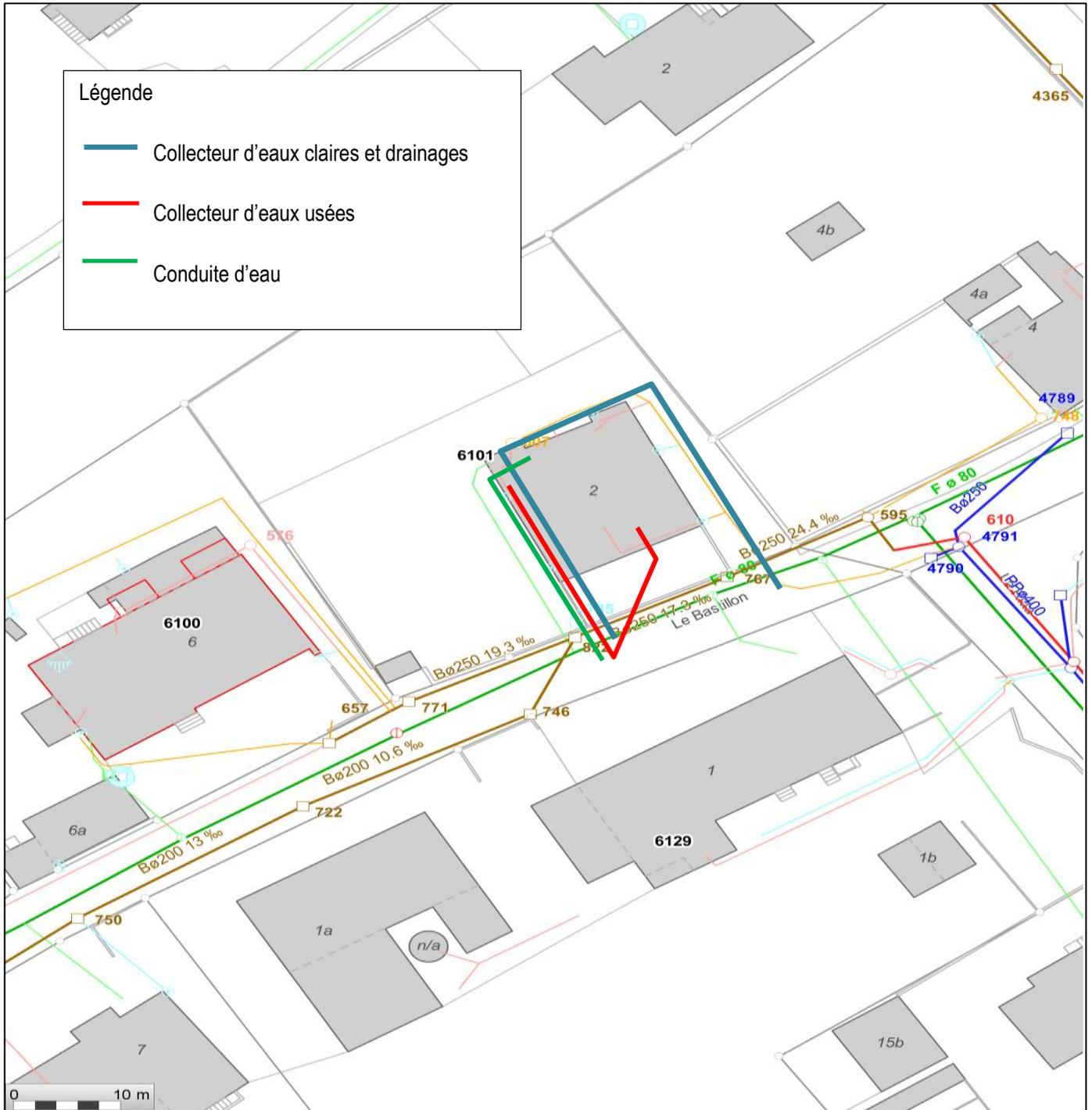
Sous la route de la Cua

Le collecteur unitaire ~~—~~ sera remplacé par un nouveau collecteur d'eaux claires et un collecteur d'eaux usées sous la route de la Cua.



Le Bastillon – Bâtiment no 2

Ces travaux seront réalisés avec la mise en séparatif des collecteurs communaux de la route du Bastillon (budget 2023)



Coûts des travaux complémentaires

Les coûts estimatifs de ces réalisations s'élèvent à CHF 230'000.00 selon le décompte suivant :

• Mise en séparatif collecteurs EU/EC sous les routes Vers-le Ru et la Cua	CHF	180'000.00
• Mise en séparatif bâtiment no 2 y compris changement de la conduite d'eau à la route du Bastillon (école primaire)	CHF	50'000.00
Total	CHF	230'000.00

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 230'000.00 est porté au compte n° 7201.5032.13. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 1.25% sur 80 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 230'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2.10 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 650'000.00 pour le remplacement du canal du ruisseau et des collecteurs EU/EC sous la route du Chandon y compris prolongement de la mise à ciel ouvert du ruisseau et réalisation d'un passage à bétail à Léchelles

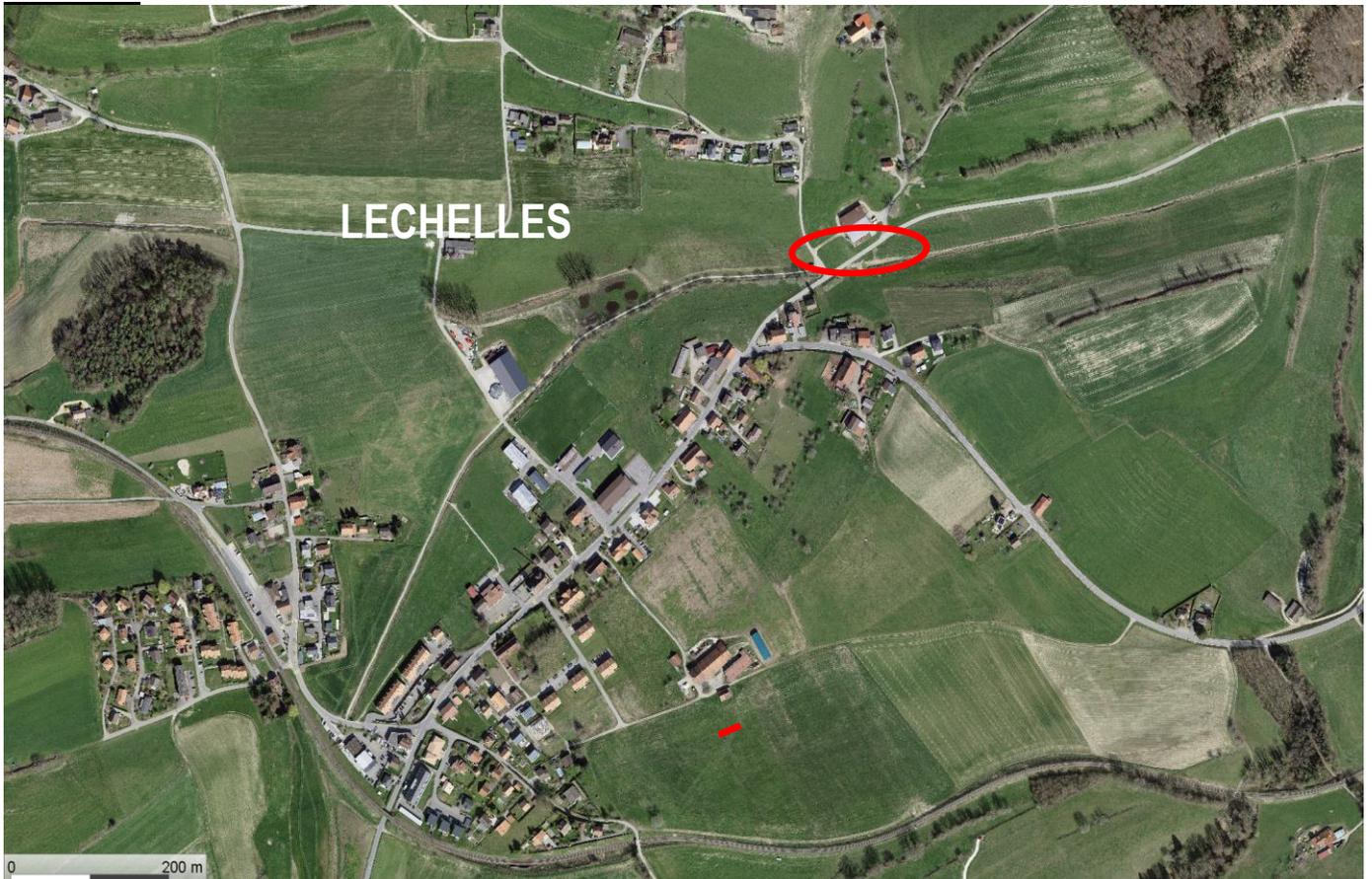
Introduction

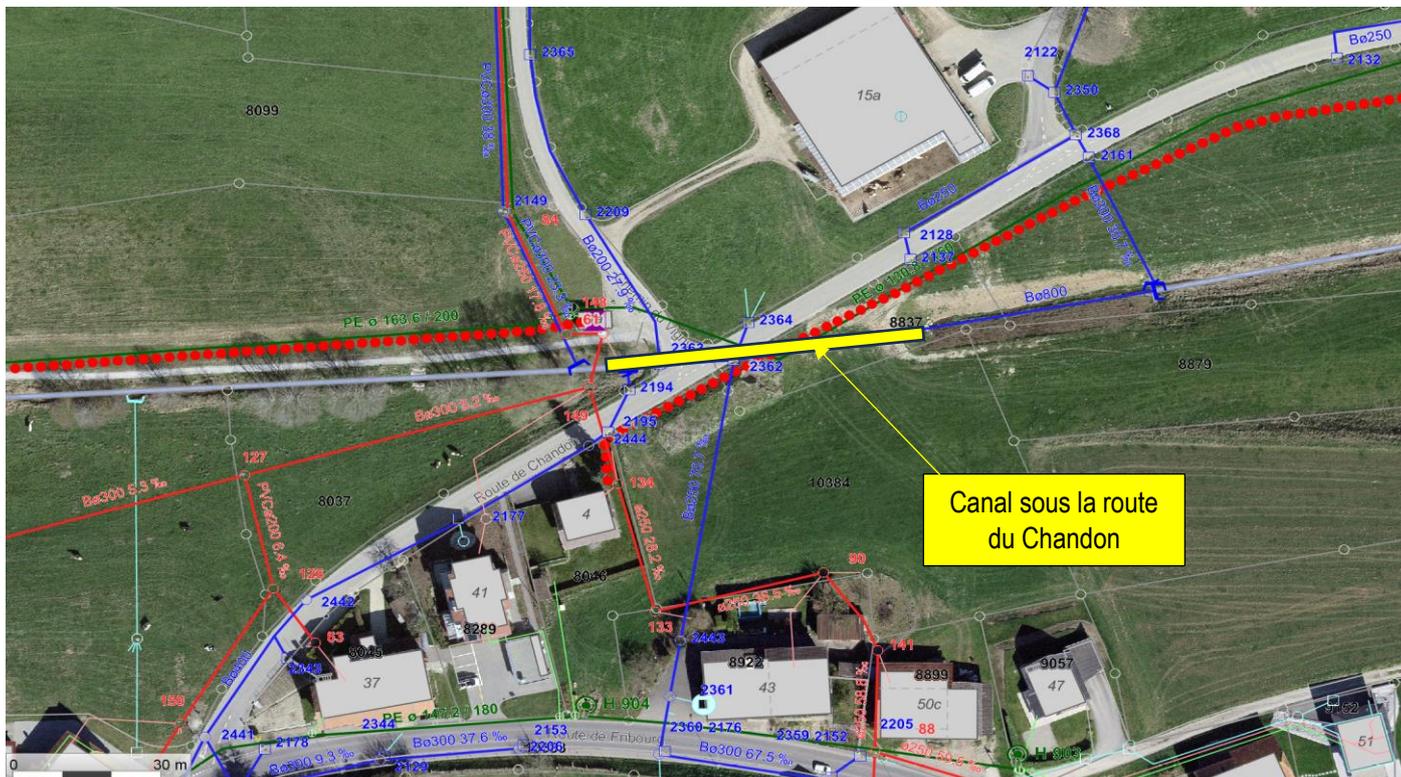
Le Conseil général de la commune de Belmont-Broye a accepté le 12 décembre 2022 dans le budget de fonctionnement 2023, une étude pour le changement du collecteur sous la route du Chandon et le prolongement de la mise à ciel ouvert du ruisseau avec un passage à bétail. Le montant de ce budget de fonctionnement s'élevait à TTC CHF 20'000.00.

Le canal sous la route du Chandon est cassé et son gabarit hydraulique insuffisant pour laisser passer les eaux du ruisseau.

Les collecteurs EU/EC le long de la route du Chandon sont mal raccordés et en mauvaise état.

Situation





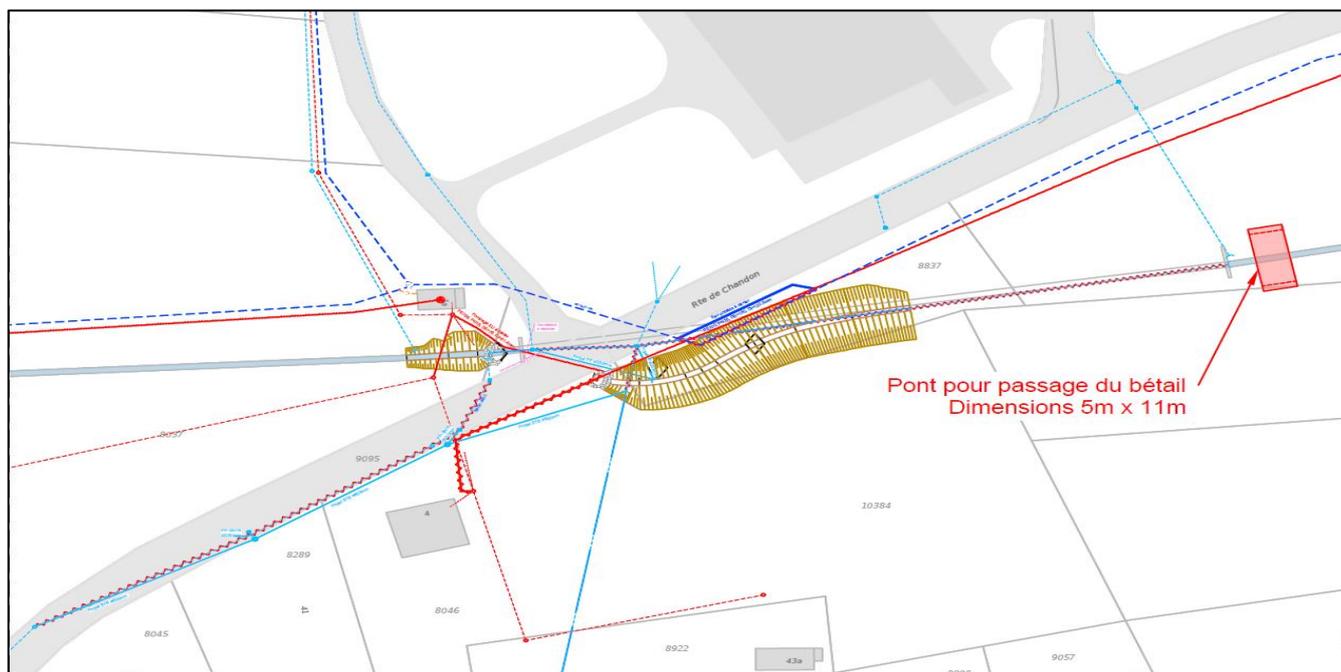
Situation actuelle du canal sous la route du Chandon, du ruisseau à ciel ouvert ainsi que les collecteurs

Description des travaux

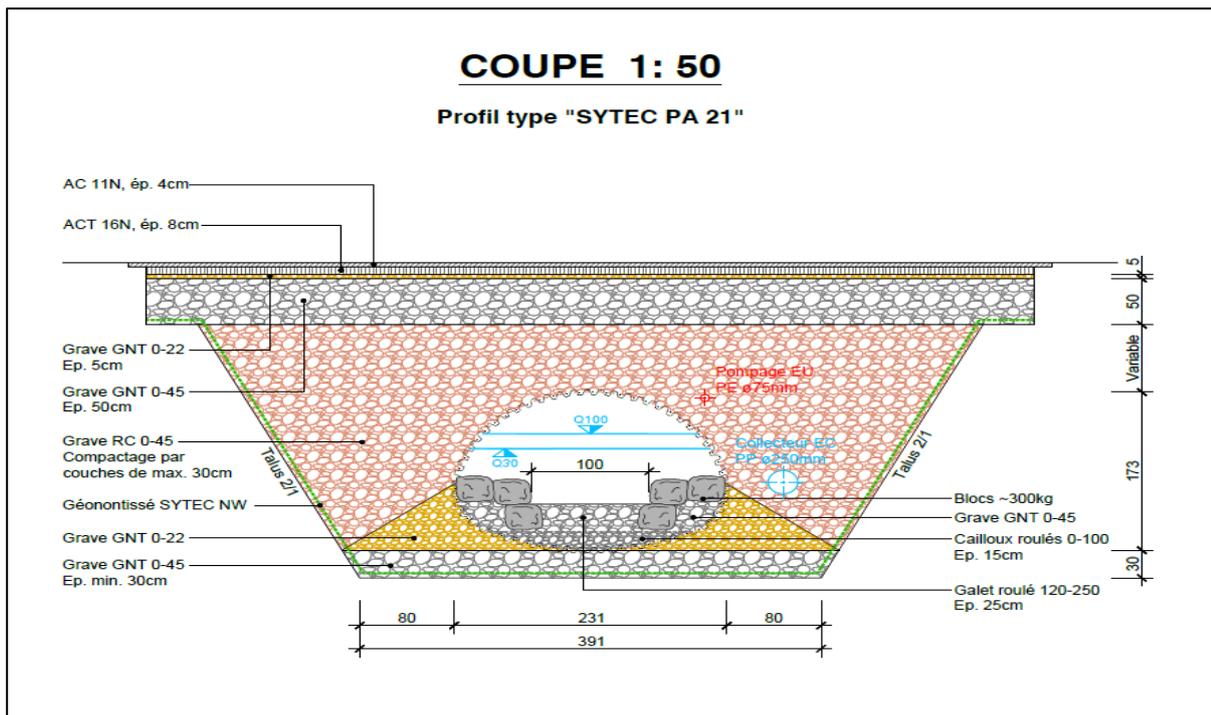
Afin d'obtenir des subventions sur les travaux touchant le ruisseau et le passage à bétail, le Conseil communal propose de réduire la longueur du canal sous la route du Chandon et d'augmenter son gabarit hydraulique puis de prolonger la mise à ciel ouvert du ruisseau du Chandon.

La mise en place d'un pont pour le passage du bétail est un compromis avec le propriétaire/ le locataire du terrain et la commune de Belmont-Broye pour permettre le prolongement de la mise à ciel ouvert du ruisseau.

- *Changer le canal du ruisseau passant sous la route du Chandon.*
- *Prolonger la mise à ciel ouvert du ruisseau.*
- *Réalisation d'un passage à bétail en béton*
- *Changement et déplacement des collecteurs eaux usées et eaux claires*



Nouveau canal sous la route du Chandon



Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à CHF 650'000.00 selon le décompte suivant :

• Ruisseau du Chandon et passage à bétail	CHF	450'000.00
• Changement et déplacement collecteurs	CHF	200'000.00
Total	CHF	650'000.00

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 650'000.00 est porté aux comptes n° 7201.5032.17 et 7410.5020.04. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 1.25% sur 80 ans sur le compte n° 7201.5032.17 (Fr. 450'000.00) et un amortissement de 2.50% sur 40 ans sur le compte n° 7410.5020.04 (Fr. 200'000.00) sont à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 650'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand

Administrateur communal

Albert Pauchard

Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.11 de l'ordre du jour

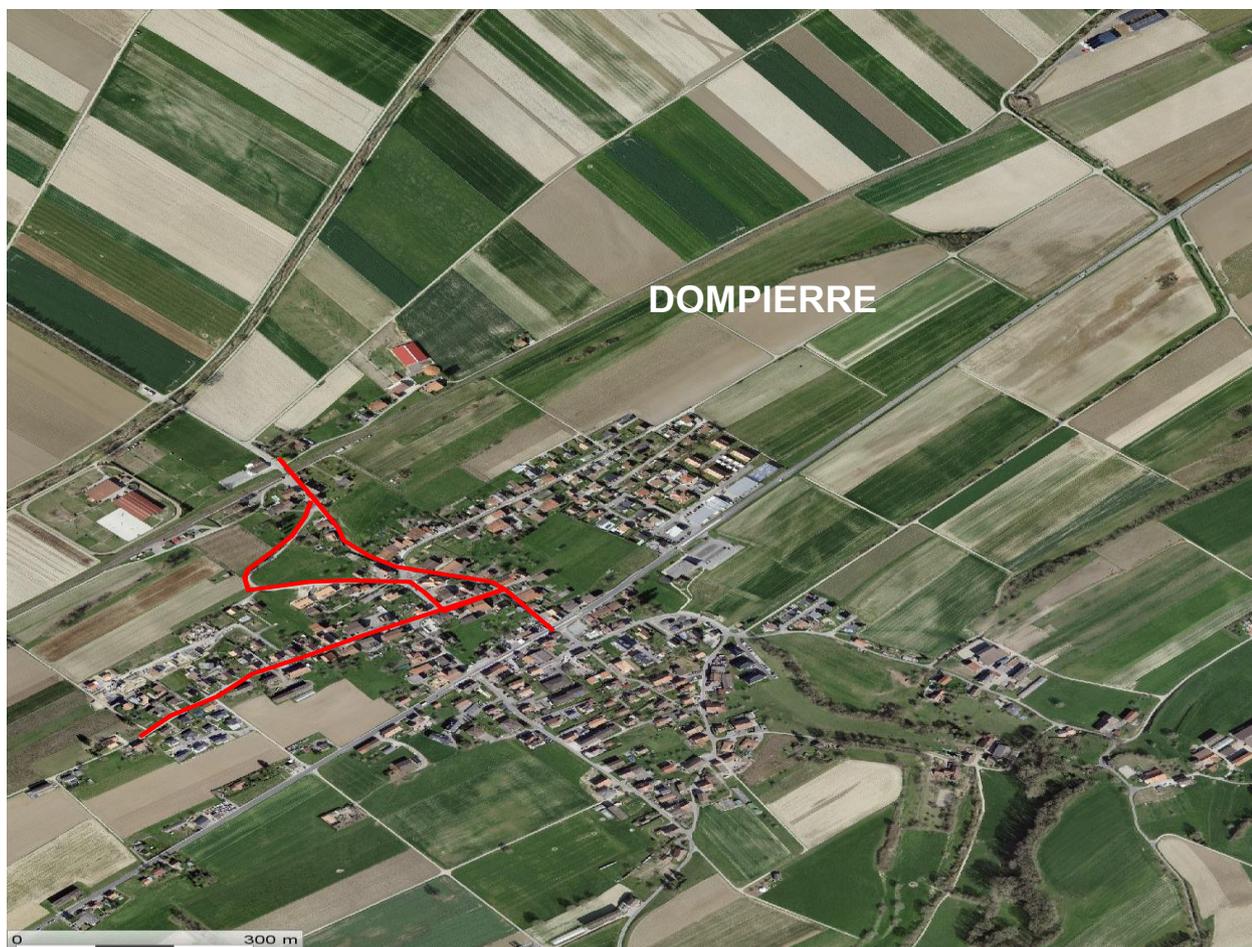
Crédit d'investissement de CHF 190'000.00 pour l'étude routier « Valtraloc » y compris étude pour la mise en séparatif des collecteurs et changement des conduite d'eau à Dompierre

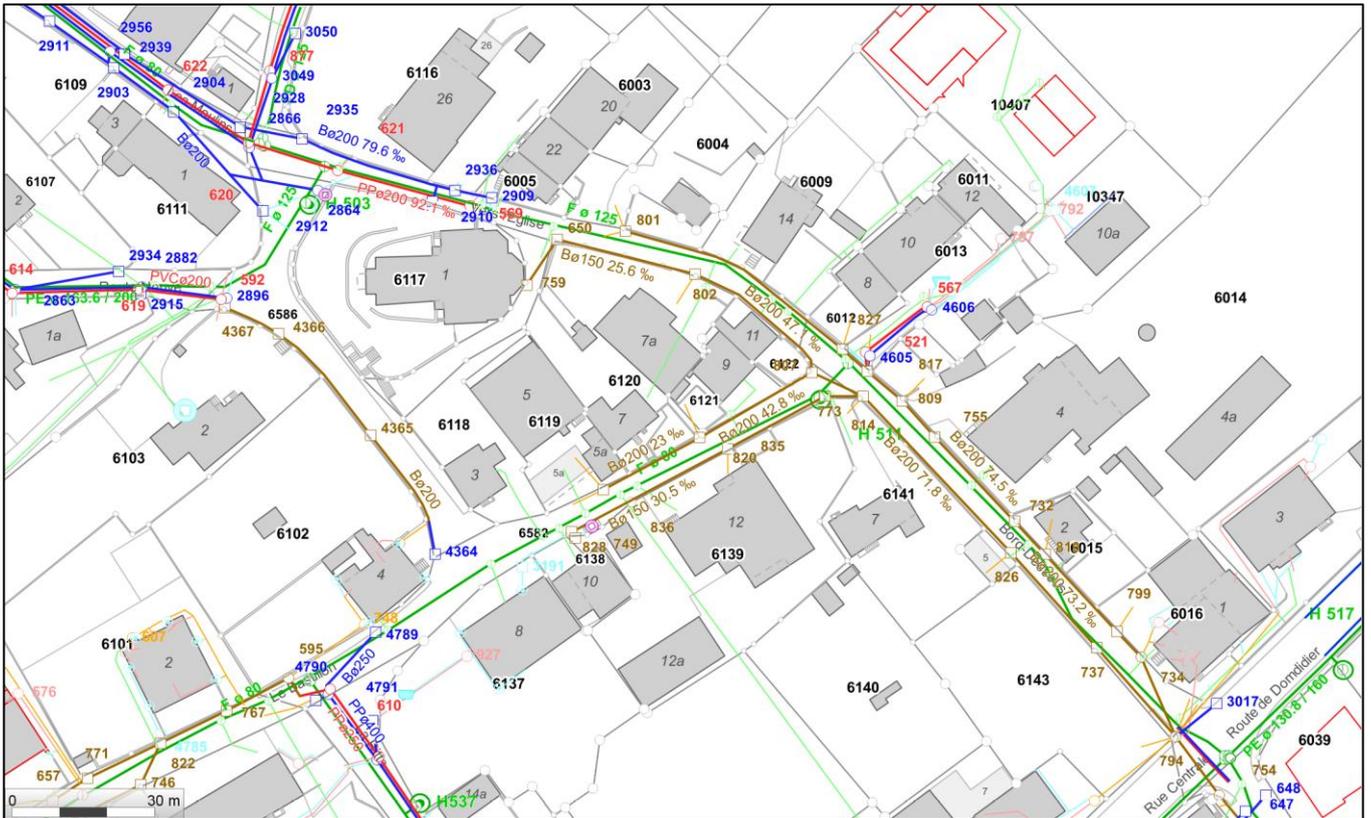
Introduction

Le Conseil général de la commune de Belmont-Broye a accepté le 12 décembre 2022 dans le budget d'investissement 2023, une analyse globale d'urbanisation des routes communales sur le versant Jura à Dompierre. Le montant de ce budget d'investissement s'élevait à TTC CHF 50'000.00.

Cette analyse terminée, le Conseil communal souhaite poursuivre ce projet de toutes les routes sur le versant Jura en proposant une étude routière « Valtraloc » et enquête avec la mise en séparatif des collecteurs et le changement de la conduite d'eau potable.

Situation





Collecteurs unitaires et conduites d'eau potable

Description des études

De 2024 à 2025

- Aménagement des routes et projet global « Valtraloc » en zone 30 km/h.
- Investigation et projet des collecteurs et conduites d'eau privés et communaux.
- Mise à l'enquête

Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des études s'élèvent à CHF 190'000.00 selon le décompte suivant :

- | | | |
|--|-----|-----------|
| • Aménagement des routes en zone 30 km/h | CHF | 95'000.00 |
| • Mise en séparatif collecteurs, conduite d'eau et sources | CHF | 95'000.00 |

Total (phases 31 et 32 de la SIA)

CHF 190'000.00

Financement et charge financière

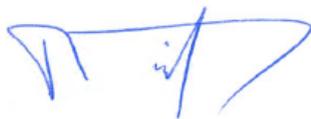
Le montant total de CHF 190'000.00 est porté aux comptes n° 6150.5010.14 et 7201.5032.18. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 190'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic



Message du Conseil communal au Conseil général du 11 décembre 2023
Point 4.2.12 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement de CHF 930'000.00 pour la réalisation de collecteurs et conduite d'eau à Léchelles (Helvetia Environnement)

Introduction

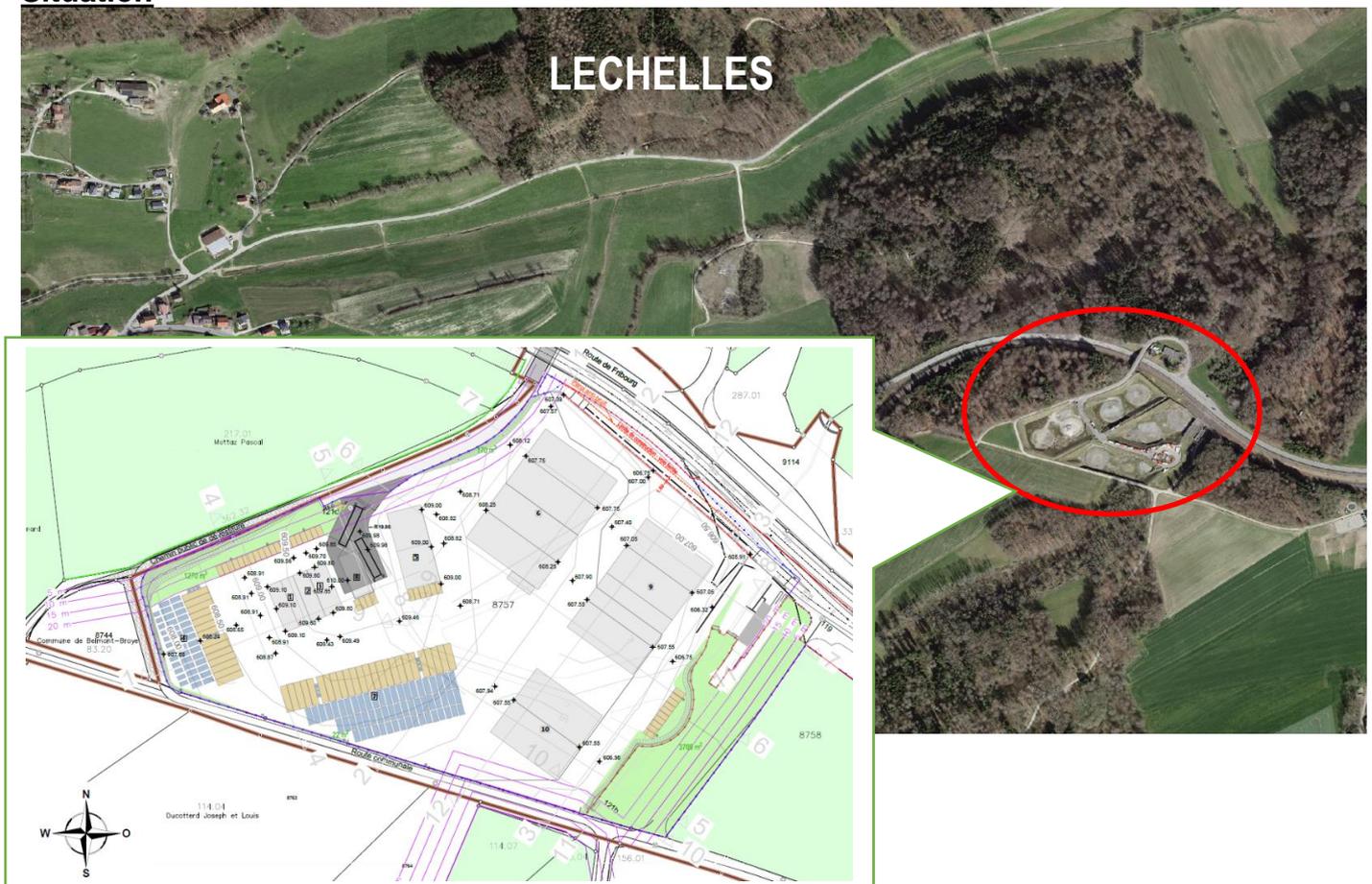
La parcelle 8757 de 36'318 m² a été classée en zone spéciale (art. 45 de la loi sur l'aménagement et les constructions LATec) dans le cadre de la révision du PAL de Léchelles. Cette zone anciennement exploitée par City-Carburoid est maintenant propriétaire d'Helvetia Environnement. Cette société œuvre dans le domaine de la gestion des déchets des collectivités territoriales, entreprises publiques ou privées et des particuliers.

La société a déposé un dossier d'enquête préalable auprès du Canton, dossier remis parallèlement au PAL (zone spéciale) de Léchelles. En effet, l'affectation de la zone spéciale dépend du projet proposé par la société.

L'affectation du site sera destinée à rapatrier, entreposer provisoirement les déchets et en valoriser certains.

Ce site étant dépourvu en eau pour sa consommation ainsi qu'en collecteurs, la Commune a l'obligation de l'équiper conformément à l'art. 93 et suivant de la LATeC.

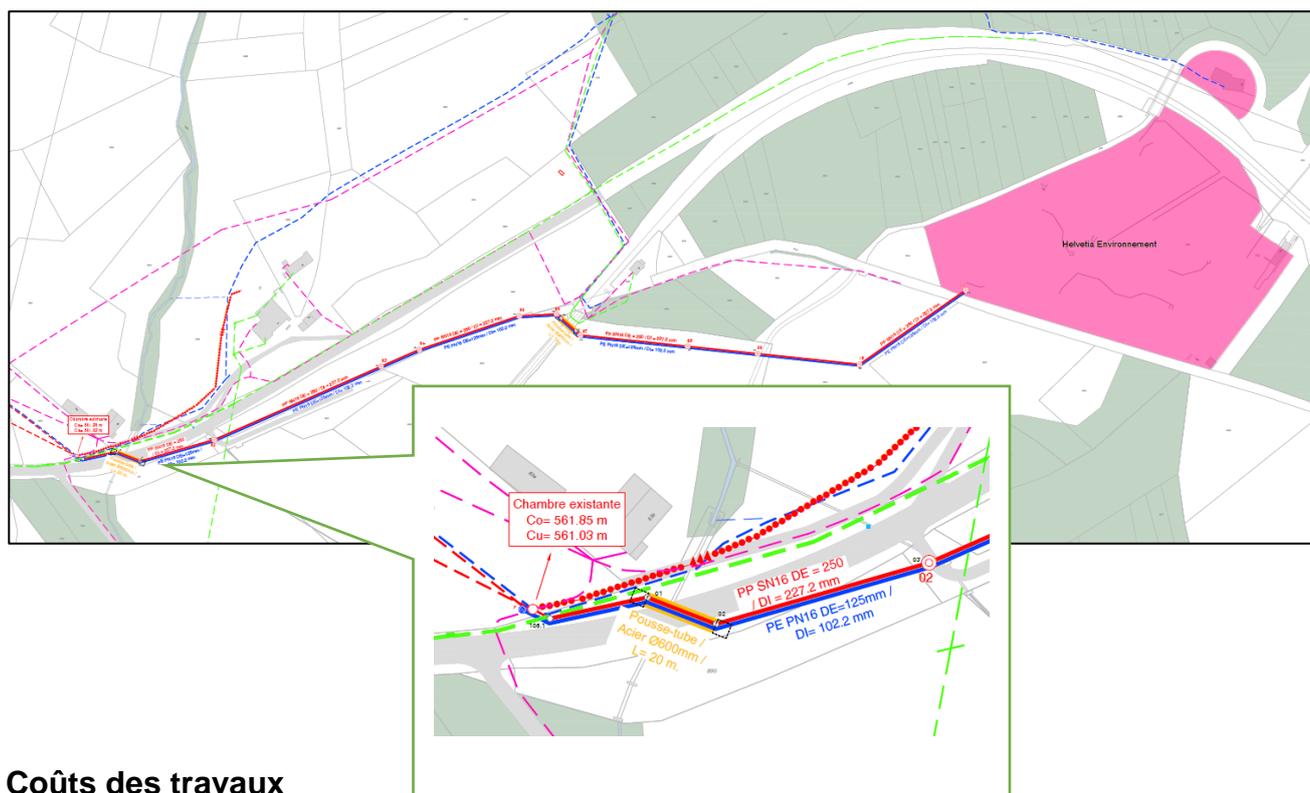
Situation



Description des travaux

Malheureusement, la zone à desservir est située en dehors du village et dès lors, se trouve relativement éloignée (750 m) de l'alimentation en eau communal et des collecteurs d'évacuations.

- Réalisation de collecteurs EU et EC depuis la route cantonale « Fribourg »
- Réalisation d'une conduite potable



Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à CHF 930'000.00 selon le décompte suivant :

• Travaux de génie civil pour les collecteurs EU/EC	CHF 310'000.00
• Pousse-tube pour collecteurs EU/EC sous route cantonale	CHF 75'000.00
• Travaux de génie civil pour conduite d'eau	CHF 190'000.00
• Pousse-tube pour conduite d'eau	CHF 75'000.00
• Installation sanitaire	CHF 90'000.00
• Prestations et frais secondaires	CHF 190'000.00
Total	CHF 930'000.00

Financement et charge financière

Le montant total de CHF 930'000.00 est porté aux comptes n° 7101.5031.22 et 7201.5032.19. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou un emprunt. Un amortissement de 1.25% sur 80 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **CHF 930'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal

Albert Pauchard



Syndic